*"Et moi,
élevé de terre,
j'attirerai
tous les hommes
à moi."*

Jean 12, 32



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 1 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 7 AVRIL 1971 — Prix. 10 ¢



Éclat '71

au Palais législatif

Voir pages 3 et 5

Les Franco-Manitobains manifestent



devant l'édifice Richardson

Voir pages 3 et 9

La SFM explique l'origine d'Éclat '71

Dans un communiqué remis à la presse dimanche, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Albert Lepage, a précisé que la manifestation ECLAT 71, qui s'est tenue à Winnipeg samedi dernier, fut préparée par une centaine de Franco-Manitobains qui ne font partie ni de l'exécutif de la SFM ni de son service d'animation.

Selon des sources bien informées, le président de la SFM aurait voulu corriger par là les reportages de certains organes de diffusion dont le poste CKSB qui a répété à diverses reprises que la manifestation était l'oeuvre directe des animateurs sociaux à l'emploi de la SFM.

Voici le texte du communiqué.

La journée d'ECLAT 71, où il y a eu une participation active de plus de 550 Franco-Manitobains est le résultat tangible d'un effort qui dépasse la SFM et son service d'animation sociale.

De 100 à 125 personnes représentant les différentes régions de la province, ont participé à l'organisation d'ECLAT 71. De plus les corps intermédiaires suivants, l'Association des Commissaires d'écoles de langue française et les Educateurs Franco-Manitobains ont participé à l'élaboration des mémoires.

Un groupe de seize personnes s'est préoccupé de la coordination de l'ensemble du projet ECLAT 71. Un autre groupe de seize personnes a formé un comité consultatif.

Voici les noms du Comité central: Pierre Laurencelle, Normand Collet, Gérard Gagnon, Michel McDonald, Gérald Dorge, Raymond Poirier, Arnand St-Hilaire, Guy Jubinville, Maurice Peloquin, Jean-Yves Rochon, Adrien Jubinville, Marcel Lécuyer, Rita Lécuyer, Robert Connelley, Camille Legal, Denise Chénier-Fergusson, Gilles Hébert.

Voici les noms du Comité consultatif: Albert Lepage, Maurice Gauthier, Guy de Margerie, Lionel Gervais, Marie Jubinville, Laurent Roy, Antoine Gaborieau, Gérard Lécuyer, Dr Hubert Delaquis, Fernand Paquin, Jacques Monniaux, Roger Fréchette, Carmelle Le-Gal, Antoine Magne, Gérald Dorge, Lionel Dorge.

Albert Lepage
président de la SFM
- Communiqué -

Un comité de femmes et le Centre Culturel

Un groupe de femmes de St-Boniface vient de se former en comité dans le but de s'assurer que le futur Centre Culturel Franco-Manitobain deviendra vraiment accessible à toute la population francophone de la province et non seulement à quelque 5,000 habitués.

Le nouveau comité veut tout d'abord faire aménager dans le nouveau centre une salle d'accueil ou foyer de dimension assez spacieuse où les francophones de partout pourraient se rencontrer tout en prenant une consommation ou un casse-croûte.

Le comité croit également que le Centre deviendrait plus dynamique et actif si on y ajoutait une piscine qui serait administrée et dirigée en français. Les femmes du comité se proposent donc de recueillir les fonds nécessaires à la construction de cette piscine.

Les conseils exécutifs du Centre Culturel actuel, du Comité de construction du nouveau Centre et de la Société Franco-Manitobaine ont approuvé l'initiative de ces femmes et leur assurent leur appui. En outre, la SFM leur a permis de se constituer en sous-comité officiel et d'aller de l'avant avec leur projet.

Le nouveau comité invite toutes les femmes intéressées dans leur entreprise à s'adresser à Mme Suzanne Prince (233-3553) ou à Mme Hélène Martin (243-5011).

Un concert unique en son genre "Gospel for the Deaf"

Le soir de Pâques, dimanche 11 avril, il y aura en l'auditorium de l'Académie Ste-Marie (angle Stafford et Academy Road) un concert unique en son genre au monde, le "Gospel for the Deaf". Il s'agit d'un concert de musique "rock" et de chants du genre "Gospel" combiné à une interprétation dans le langage de signes et de gestes rythmés employé par les sourds. Selon les critiques de ce spectacle qui a été donné en plusieurs endroits aux Etats-Unis et qui sera présenté l'été prochain au Congrès international des Sourds en France, ce concert offre une expérience des plus émouvantes de son et de visuel. Il devrait plaire en particulier aux adolescents et aux adultes plus particulièrement ceux qu'intéressent le genre "Gospel". Les initiés de l'art dramatique pour leur part, goûteront la mimique expressive propre au langage des sourds surtout lorsqu'il interprète le chant. Les artistes de "Gospel for the Deaf" viennent de Washington, D.C. où se trouve le Gallaudet College, le seul collège au monde où les sourds peuvent poursuivre des études post-secondaires. Le concert "Gospel for the Gospel" se donnera à 7 h 30 du soir. Les billets ($2.00) sont actuellement en vente à la Maison-Chapelle (601, rue Aulneau, à St-Boniface) et au Monastère des Franciscains (211, rue Edmonton, à Winnipeg).

ÉCLAT '71: 500 FRANCO-MANITOBAINS PRESSENT LE FÉDÉRAL ET LE PROVINCIAL DE PASSER À L'ACTION

Plus de 500 Franco-Manitobains ont manifesté au Palais législatif et devant l'édifice Richardson de Lombard Place, à Winnipeg, samedi après-midi.

Le rassemblement, qui s'est déroulé dans le plus grand calme et avec une précision des plus méthodiques, avait pour but de "montrer au gouvernement provincial et fédéral qu'il y a au Manitoba un groupe de francophones qui veulent vivre et s'épanouir en français".

C'est d'ailleurs dans ces termes que M. Robert Connelly, président du Comité pour la promotion du bilinguisme à St-Boniface et un des principaux organisateurs de la manifestation, avait expliqué au préalable le but de ce rassemblement extraordinaire de Franco-Manitobains.



A l'école Pierre-Radisson, les participants d'ECLAT '71 étudient et discutent le contenu des mémoires.

S'adressant en début de matinée aux participants réunis en session préparatoire à l'école Pierre-Radisson de St-Boniface, M. Connelly leur déclara: "Dernièrement, le secrétaire d'Etat M. Gérard Pelletier a affirmé que le gouvernement fédéral voulait voir des gestes concrets. C'est justement ce que nous allons faire aujourd'hui!

Recrutés par des contacts de personne à personne tant dans Winnipeg que dans les centres ruraux et St-Boniface, les manifestants (dont un grand nombre d'étudiants) se réunirent tout d'abord en sessions de groupe pour discuter de l'objectif de la journée et du contenu des deux mémoires qui allaient être présentés, l'après-midi, aux représentants du gouvernement manitobain et du gouvernement fédéral.

ECLAT '71

Préparée sous le nom d'"ECLAT '71", la manifestation voulut "montrer d'une façon tangible au Manitoba et au Canada que les Franco-Manitobains (sont) sérieux en ce qui concerne (leur) développement et (leur) épanouissement."

"Un mémoire peut être expédié par la poste, déclarait un document de travail présenté aux délégués, mais l'effet d'un support populaire a beaucoup plus de poids. Le mémoire renferme les idées (non pas) d'une ou deux personnes, mais d'un secteur assez imposant de la population franco-manitobaine."

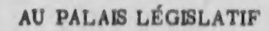
"La presse est avertie parce que le public en général doit être conscient de nos efforts, ajoute encore le document. Le résultat de cette publicité ajoutera à la pression auprès des politiciens fédéraux et provinciaux pour qu'ils répondent aux exigences des Franco-Manitobains. Par le fait même, nos confrères anglophones connaîtront réellement nos besoins."

UNE DEMANDE DE $323,000

Concrètement, les mémoires et la manifestation visaient à amener le gouvernement fédéral à consentir de verser $323,000 durant les cinq prochaines années afin de permettre à la Société Franco-Manitobaine de poursuivre un vaste programme d'animation socio-économique et culturelle jugé nécessaire pour enrayer "l'anglicisation" vertigineuse de la jeunesse" et "l'anglicisation" vertigineuse de la jeunesse et pour accorder aux Franco-Manitobains les "possibilités d'expression sociale, économique, culturelle et éducative".

Saisi de la requête de la SFM le 26 février dernier, lors d'une rencontre en l'hôtel Fort Garry de Winnipeg le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier avait répondu: "Je suis d'accord avec ce budget, mais il va falloir que je convainque le cabinet fédéral. Vous devez me donner des outils tangibles pour pouvoir le faire."

"C'est donc la raison d'Eclat '71, répliquèrent samedi les organisateurs de la manifestation. Il a pour but de donner des outils à M. Pelletier afin qu'il puisse s'en servir auprès du cabinet fédéral."



AU PALAIS LÉGISLATIF

Les 500 manifestants se rendirent tout d'abord en autobus au Palais législatif. Dès lundi dernier, les organisateurs d'"Eclat '71" avaient fait envoyer un télégramme par le président de la SFM afin d'avertir le premier ministre Schreyer qu'une forte délégation de Franco-Manitobains se présenterait devant lui le samedi après-midi.

Déjà pris par d'autres engagements dans la campagne électorale à Ste-Rose, M. Schreyer délégua les ministres Sidney Green et René Toupin pour le représenter et recevoir la délégation.

A 2 h 45 précises, MM. Green et Toupin se présentèrent devant les 500 manifestants massés dans le grand escalier et tout autour dans les galeries.

Le président de la SFM, M. Albert Lepage, accompagné des présidents respectifs de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française et des Educateurs Franco-Manitobains, MM. Fernand Paquin et Roger Fréchette, fit alors lecture du mémoire destiné au gouvernement Schreyer (voir le texte ailleurs dans ce journal).

Les manifestants envahissent le grand escalier du Palais législatif.

S'exprimant uniquement en français, M. Green répondit le premier à M. Lepage et à la délégation. Il accueillit favorablement les recommandations qui venaient de lui être présentées. Rappelant comment le premier ministre Schreyer regrettait de n'avoir pu être là pour recevoir les représentants franco-manitobains, M. Green annonça que M. Schreyer recevrait leurs délégués au lendemain des élections partielles, le mardi 6 avril.

Réitérant sa conviction profonde dans l'importance du bilinguisme pour la survivance du Canada, M. Green déclara: "Notre pays n'est pas un pays homogène... Nous devons protéger le fait français pour nous tous" signifiant par là les divers groupes qui constituent la mosaïque culturelle du Manitoba (les Juifs, les Ukrainiens, les Polonais, les Allemands, etc.).
les Ukrainiens, les Polonais, les Allemands, etc.)

M. Green félicita les manifestants pour leur attitude "si positive" et il ajouta: "Je suis certain que le gouvernement prendra (en considération) vos demandes."

M. René Toupin insista, pour sa part, sur l'importance pour les parents franco-manitobains de tirer avantage des lois qui existent déjà, dont, en particulier, le bill 113.

Il a souhaité voir tous les Franco-Manitobains se ranger derrière la Société Franco-Manitobaine et la considérer comme leur porte-parole officiel.

M. Toupin a ajouté que si toutes les personnes présentes se donnent le mot et appuient sans réserve les efforts positifs du gouvernement manitobain et de la Société Franco-Manitobaine,

suite à la page 11

ÉDITORIAL

La Semaine Sainte

Malgré toute l'importance et le prestige qu'on leur accorde, la science et la technique la plus poussée n'ont pas encore pleinement réussi à effacer de notre calendrier ce qu'on en est venu à appeler la "Semaine Sainte".

"Sainte", c'est-à-dire une semaine "séparée" des autres par son caractère spécial, disons-le, par son mystère.

Cette semaine est axée sur deux jours, sur deux pôles, sur deux événements qui ont transformé complètement l'histoire humaine: le Vendredi saint et le dimanche de Pâques.

L'événement du Vendredi saint est des plus bouleversants. Malheureusement nos yeux de chrétiens de vieille souche s'y sont trop habitués. Ils ont même dépouillé la Croix de son Crucifié pour en faire un bijou, un objet de coquetterie.

Mais lorsque nous nous dépouillons le plus possible de cet esprit blasé et défraîchi de consommateurs saturés, et que nous reprenons avec un regard neuf et purifié le récit du Golgotha, que nous réécoutons les paroles tantôt douloureuses, tantôt pleines de pardon et toujours confiantes du Christ mourant, nous devons admettre qu'il y a vraiment quelque chose d'extraordinaire, un défi au simple bon sens humain, une invite à reconnaître une Présence inexplicable en termes strictement humains. D'ailleurs, un des soldats témoins de cette mort - il en avait pourtant vu bien d'autres! - s'est exclamé: "Vraiment cet homme est le Fils de Dieu! " Dans un mouvement d'humilité et d'effacement, ce soldat venait de reconnaître dans cet homme réduit à rien, selon les apparences, la richesse, la vie, la puissance et la bonté qui sont propres à Dieu.

Trois jours après, le monde allait en avoir la preuve: "Il est ressuscité! Il est vivant! ". Le Dimanche de Pâques, c'est l'aboutissement du Vendredi saint. "Si le grain ne tombe en terre et ne meurt, il ne produit rien." Phrase paradoxale qui est au coeur de tout le Christianisme: Mort et Vie, Passion et Résurrection. C'est dans cette conviction que l'homme trouve la source de sa joie et de son espérance.

Est-ce que cela a vraiment du sens? Pour la connaissance scientifique qui se réduit, à toutes fins utiles, au "toucher" de la vue et des mains, non. Pour la foi, qui est connaissance avec les yeux de "l'Esprit", oui!

J.-P. A.



Voici le visage hallucinant du Christ mort. Cette bouleversante reconstitution faite par Mgr Ricci est un décalque exact du Saint Suaire. "L'Homme des Douleurs", dont parlent les mystiques, se révèle dans son réalisme le plus atroce. Barbe arrachée, nez brisé, arcade tuméfiée, peut-être enfoncée. Pourtant, la face du condamné est moins ensanglantée que le reste du corps. La tradition rapporte qu'une femme, Véronique, aurait essuyé le visage de Jésus couvert de sang et de crachats pendant la montée au Calvaire. Lorsque Paul VI put contempler ce visage, il murmura: "Nous le voyons ici sanglant, mais un jour nous le verrons glorieux."

(Extrait de Paris-Match, 9-5-70)

NOS LECTEURS

Félicitations aux Intrépides

Chers Intrépides,

Je vous félicite sincèrement pour le merveilleux récital que vous avez présenté le 26 mars 1971 à la salle du Centenaire de Winnipeg.

C'est une soirée que ma femme et moi n'oublieront pas de sitôt, et j'imagine toutes les heures de travail qu'il vous a fallues pour arriver à un tel résultat.

Votre éclatant succès mérite d'être souligné et rejaillit tout entier sur le Manitoba Français.

Veuillez recevoir, chers Intrépides, l'expression de ma profonde admiration.

Joël Toulemont,
Directeur Général,
La Vieille Gare,
St-Boniface, Man.

le 31 mars 1971.

Montserrat

Monsieur le Rédacteur,

Une fois de plus, le "Cercle Molière" nous conviait à une autre soirée de théâtre avec la pièce "Montserrat" d'Emmanuel Roblès qui fut jouée du 19 au 24 mars dernier.

Cette pièce, plutôt intellectuelle, à caractère historique et même politique nous a fascinés, nous les jeunes à Ste-Anne qui avons eu la chance de nous y rendre pour admirer une fois de plus l'excellent jeu théâtral de notre professeur de français, M. Gilbert Rosset.

Les autres participants, entre autres, M. Jean-Louis Hébert dans le rôle d'Izquierdo, M. Jean Mario dans le rôle de Montserrat lui-même, nous ont tenus en haleine tant par la force de caractère qu'ils prêtaient à leur personnage que par l'écart de personnalité des personnages incarnés.

Cette pièce a suscité beaucoup de commentaires entre nous, spécialement en ce qui a trait au désir de vengeance et à la haine qu'exprimait Izquierdo envers les gens du pays en opposition avec Montserrat qui prêchait leur libération de l'oppression des Espagnols tout en excluant la violence ou les tortures cruelles et inhumaines pour lesquelles Izquierdo et son clan semblaient assez versés jusqu'à un raffinement dont ils poussaient l'ignominie jusqu'à s'en délecter en en faisant le récit détaillé.

Somme toute, ce fut une veillée divertissante et très enrichissante pour nous.

Bien à vous,
Yvonne Lavack

Ste-Anne.

L'anglicisation des jeunes

Le Festival Théâtre Jeunesse est une initiative extraordinaire. Le Cercle Molière qui se veut un représentant actif de la francophonie manitobaine, par le truchement du théâtre, manifeste par le Festival, une volonté d'étendre ses activités à toutes les couches de la société, en permettant aux jeunes de participer pleinement à une expérience qui ne peut que les enrichir.

Considérant tout le profit que retirent les étudiants de cette participation, le but ultime du Cercle Molière est-il réalisé? Il s'agit de faire aimer le théâtre en français. Les jeunes aiment monter une pièce, ils y dépensent beaucoup d'énergie tout en s'amusant. Mais aiment-ils le faire en français ? Ce dont je me permets de douter.

Le seul français que nous entendions durant le Festival de la part des participants, se retrouvait sur la scène et parfois avec un accent anglais très marqué. La situation me semble paradoxale, faire aimer le théâtre en français à des gens qui se répugnent d'employer leur langue maternelle comme moyen de communication.

L'occasion se présente bien, pour créer à l'entour de cet évènement, une atmosphère française dans chaque école. Il ne s'agit pas d'établir des règles fixes, mais le climat doit exister, et la responsabilité en revient aux éducateurs, ils y ont un rôle primordial. Mais en sont-ils convaincus? Je me demande si la E.F.M. prend vraiment ses responsabilités, que fait-elle pour stimuler les éducateurs francophones à prendre conscience de leur influence sur les jeunes ?

S'agit-il de survie, laissez la parole aux jeunes et vous comprendrez que lorsque nous parlons d'assimilation, il n'y a aucune exagération.

Lorraine Adams
Winnipeg

4-4-71.

DES PRÉCISIONS

Le ministère de la Jeunesse et de l'Education du Manitoba nous informe que la lettre de M. Philippe Roy sur le "Student Aid Office", publiée dans nos colonnes la semaine dernière, comportait certaines inexactitudes. Tout d'abord le "Student Aid Office" ne peut accorder des bourses du gouvernement manitobain qu'aux étudiants des écoles "publiques secondaires"; ceci exclut les étudiants de toutes les écoles secondaires "privées" (donc également ceux du cours "secondaire" du Collège de St-Boniface).

Quant à la deuxième partie de la lettre de M. Roy où il est fait mention d'un certain nombre de collèges privés, il est à noter qu'il s'agit ici de quelques-unes seulement des institutions privées dont le programme d'études "post-secondaires" remplit les conditions exigées par le plan fédéral de "prêts aux étudiants". Ce plan n'est pas de juridiction provinciale et ne s'applique qu'aux étudiants de cours "post-secondaires". De plus, il s'agit de "prêts" aux étudiants et non de "bourses".

Conséquemment, le "Student Aid Office" du Manitoba ne commet aucune injustice à l'endroit du Collège de St-Boniface.

Nous remercions le ministère de la Jeunesse et de l'Education de nous avoir communiquer ces précisions.

La Rédaction

Le respect de la Vie

"Il ne faut pas s'étonner que l'Eglise s'exprime sur cette question avec autant de fermeté. Parlant de la sorte, elle n'apporte que l'écho fidèle du très solennel et grave commandement de Dieu : "Tu ne tueras pas"; et elle rend témoignage à la grande loi de l'amour chrétien (Rom. 13, 8-10). Ne touche-t-elle pas ici, d'ailleurs, à une question qui est à la base même de toute vraie civilisation et de tout progrès authentique: le respect de la vie et de la personne humaine?"

(Déclaration de l'Episcopat Catholique du Canada sur l'avortement, 7 février 1968, p. 2).

Nouvelles publications à la Société Historique

La Société Historique de St-Boniface vient de faire paraître deux plaquettes d'un intérêt particulier pour l'histoire de l'Ouest canadien. La première, intitulée "Louis Riel", contient le texte de la conférence que l'historien G.F.G. Stanley a donnée lors du banquet de la Société Historique au Collège de St-Boniface, le 17 janvier 1970. Quand on sait la réputation et l'autorité de M. Stanley sur les questions se rapportant à Louis Riel, on ne peut négliger de se procurer cette plaquette qui se vend à 50 cents l'unité.

Le récent Festival du Voyageur a servi d'occasion à la publication d'une "Petite histoire du Voyageur". On y trouve tout d'abord une série d'articles que l'abbé Antoine D'Eschambault avait fait paraître dans le CANADA FRANÇAIS au cours de l'hiver 1941-42. On y a ajouté "Le voyage de Lagimodière, 17 octobre 1815 au 10 mars 1816", que l'abbé Pierre Picton fit paraître dans LA LIBERTE ET LE PATRIOTE en 1948. Les illustrations sont de M. Bérard de St-Boniface. La brochure se vend au prix de $1.00.

Ces deux publications méritent la plus large diffusion, surtout par le truchement des cours de Sciences Sociales ou d'Histoire dans nos écoles du Manitoba et de la Saskatchewan. On pourrait souhaiter cependant que quelqu'un s'en inspire pour écrire cette tranche de notre histoire dans un style plus alerte et mieux adapté à la mentalité des jeunes d'aujourd'hui.

J.-P. A.

• • • • • • • • • • • • • • • • • • •

—L'homme ne cherche qu'à s'étourdir et à s'oublier soi-même pour calmer la persécution de cet inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine, depuis qu'il a perdu le goût de Dieu. (Bossuet)

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l 'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur
Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Mémoire présenté au Premier Ministre Schreyer du Manitoba

PREAMBULE

Depuis quelques années, nous, les Canadiens d'expression française, avons prêté une oreille attentive aux déclarations de nos Premiers Ministres, tant au niveau fédéral que provincial, nous assurant de leur intérêt marqué pour l'épanouissement du fait français de notre communauté manitobaine. Nous nous sommes nourris des plus beaux espoirs, et nous avons attendu avec une vive impatience, une aide gouvernementale qui nous permettrait d'endiguer l'influence d'assimilation contre laquelle il nous a fallu réagir depuis près d'un siècle.

Nous reconnaissons les gestes tant législatifs que financiers qu'ont posés nos gouvernements au cours des dernières années témoignant de leur compréhension et de leur volonté de remédier à une situation pour le moins intolérable. Cependant, nous avons tout d'abord à regretter que la réalisation de certains programmes importants a été fortement amoindrie par des rigidités départementales, des manigances politiques et des rivalités intergouvernementales. De plus, il nous apparaît nettement clair, après étude sérieuse de la situation, que ces gestes sont de beaucoup insuffisants aux besoins d'une minorité que l'on voudrait voir s'épanouir.

C'est de ce besoin d'épanouissement, c'est du désir de vivre comme des citoyens à part entière dont nous voulons témoigner par notre présence ici aujourd'hui. Nous parlons d'épanouissement car il ne s'agit pas pour nous, Franco-Manitobains, de vouloir former un ghetto, mais bien plutôt de participer, selon nos modalités propres, à la vie économique, politique, culturelle et éducative de notre province et de notre pays.

Voulant croire à la sincérité de nos chefs gouvernementaux dans la formulation de leur politique ayant trait aux minorités officielles, et prétendant connaître les exigences de notre milieu, nous vous exposons nos besoins urgents.

AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL, NOUS DEMANDONS:

1. QUE LE GOUVERNEMENT PROCLAME LES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA COMME LANGUE OFFICIELLES DE LA PROVINCE.

2. QUE LE GOUVERNEMENT VOIT A L'APPLICATION DES LANGUES OFFICIELLES DANS CERTAINS DISTRICTS DE LA PROVINCE.

3. QUE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE (S.F.M.) SOIT RECONNUE COMME LE PORTE-PAROLE OFFICIEL DE LA COMMUNAUTE FRANCO-MANITOBAINE. C'EST DONC DIRE QUE NOUS REFUSONS A TOUTE PERSONNE NE REPRESENTANT PAS CETTE SOCIETE, DE S'ARROGER LE DROIT DE PARLER AU NOM DES FRANCO-MANITOBAINS.

4. QU'IL S'ENGAGE A CONSULTER LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE LORSQU'IL S'AGIT DE QUESTIONS TOUCHANT DIRECTEMENT AUX INTERETS DE LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE.

5. QU'EN MATIERE D'EDUCATION, LA S.F.M., EN CONSULTATION AVEC LES EDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS (E.F.M.), L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES DE LANGUE FRANCAISE (A.C.E.L.F.) ET LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS ET MAITRES (F.A.P.M.), SOIT LE PORTE-PAROLE DES FRANCO-MANITOBAINS.

6. QUE CE DIT GOUVERNEMENT S'ASSURE DE L'EMBAUCHEMENT, AU SEIN DES DIFFERENTS MINISTERES, D'UN PERSONNEL FRANCOPHONE, QUI VERRAIT A:

(a) L'ETUDE DES PROJETS ET PROGRAMMES SE RAPPORTANT AUX FRANCOPHONES;
(b) LA REALISATION DE CES PROJETS ET PROGRAMMES;
(c) LA DIFFUSION D'INFORMATION POUVANT ETRE UTILE A LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE.

7. QUE LE GOUVERNEMENT NOMME AU MINISTERE DE L'EDUCATION, UN SOUS-MINISTRE FRANCOPHONE DONT LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOIT DIRECTEMENT RELIEE A SES RESPONSABILITES, QUE CE SOUS-MINISTRE AIT A SA DISPOSITION LES FONDS LE MATERIEL ET LE PERSONNEL NECESSAIRES POUR ASSURER L'EFFICACITE DU PROGRAMME SCOLAIRE FRANCAIS.



MM. René Toupin (à gauche) et Sidney Green, tous deux ministres du cabinet manitobain écoutant attentivement le mémoire des Franco-Manitobains.

8. QUE L'ORGANISME DES EDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS (E.F.M.) SOIT DIRECTEMENT IMPLIQUE DANS LA REORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DU CURRICULUM FRANCAIS.

9. QUE DANS LES ECOLES DES DIVISIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES LE GOUVERNEMENT PRENNE LES MESURES NECESSAIRES POUR QU'IL Y SOIT ASSURES UNE AMBIANCE FRANCAISE.

10. QUE LE GOUVERNEMENT ASSURE UN LEADERSHIP ET LES FONDS NECESSAIRES A L'ETABLISSEMENT DE CLASSES PRE-MATERNELLES ET MATERNELLES DE LANGUE FRANCAISE LA OU IL Y A UN NOMBRE SUFFISANT DE FRANCOPHONES OU D'ANGLOPHONES INTERESSES.

11. QUE LE GOUVERNEMENT PRENNE CONSCIENCE DES BESOINS DE RECYCLAGE PRATIQUE CHEZ LES ADULTES ET QU'ILS ETABLISSENT DES PROGRAMMES POUVANT REPONDRE A CES BESOINS.

12. QUE LE GOUVERNEMENT METTE SUR PIEDS DES COURS DE RECYCLAGE POUR LES PROFESSEURS QUI SE DESTINENT A L'ENSEIGNEMENT EN FRANCAIS.

13. QUE LE GOUVERNEMENT ETABLISSE UNE ECOLE PEDAGOGIQUE DE LANGUE FRANCAISE AVEC OU SANS L'AIDE DU GOUVERNEMENT FEDERAL, ET QUE LA S.F.M. ET LES E.F.M. SOIENT CONSULTES DANS LA PLANIFICATION DE CE PROJET AFIN QUE SOIENT MIEUX ASSURES LES BESOINS DE LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE.

14. QUE LE COLLEGE DE ST-BONIFACE DEVIENNE LE SIEGE DE L'ECOLE PEDAGOGIQUE, QU'IL RECOIVE DES SUBVENTIONS LUI PERMETTANT D'OFFRIR DES SERVICES POUR LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNAUTE, QU'IL ETABLISSE UN "EXTENSION DEPARTMENT" LUI PERMETTANT D'OFFRIR UNE VARIETE DE SERVICE EDUCATIFS REPONDANT AUX BESOINS FONDAMENTAUX ET ESSENTIELS DE LA POPULATION, ET POUR CE FAIRE QUE LE DIT COLLEGE, APRES ADAPTATION, OBTIENNE LE STATUT D'UNIVERSITE FRANCAISE.

15. QUE LE GOUVERNEMENT ACCORDE DES SUBVENTIONS POUR LES BIBLIOTHEQUE SCOLAIRES SOIENT MISES A LA DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE.

suite à la page 11

AVIS IMPORTANT

TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS ET DES FAIRE-PART DE FIANÇAILLES ET DE MARIAGE

On est prié de noter qu'à compter du 14 avril 1971 LA LIBERTE ET LE PATRIOTE exigera un tarif pour la publication des avis de décès, des faire-part de fiançailles et de mariages et des compte-rendus de funérailles ou de mariage.

Cette décision a été prise à la suite de consultation auprès d'experts en publication. De nos jours, aucun journal, quelle que soit sa situation financière, n'a les moyens de publier gratuitement les avis de décès, les notices nécrologiques et les faire-part.

TARIFS

AVIS DE DÉCÈS; $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE FIANÇAILLES: $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE MARIAGE: $2.00 ($5.00 avec photo).
COMPTE RENDU DE MARIAGE OU DE FUNÉRAILLES: 50 ¢ le pouce colonne.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

–Vous avez bien fait, dit l'homme, de passer votre vêtement, car il fait plus froid ici qu'à Madrid. Vous devriez en faire autant, ma chérie, dit-il en tendant une veste à sa fiancée. Il ne faut pas oublier que nous sommes à neuf cents mètres d'altitude à l'Escurial. Vous avez sans doute visité le Monastère? demanda-t-il à Monique.

–Non, fit-elle avec hésitation, les jardins seulement.

–Sont-ils aussi beaux que ceux de Versailles? demanda la nouvelle venue.

–Ils sont aussi tristes que le monastère lui-même. Versailles est autrement attrayant.

–Versailles, précisa l'homme, était une résidence royale, tandis que l'Escurial fut une retraite et une abbaye. Il est froid, sérieux comme il convient à sa destination. La résidence champêtre des rois d'Espagne était Aranjuez.

–Est-ce que nous allons le visiter? demanda sa fiancée.

–C'est trop tard maintenant, nous l'avons laissé derrière nous. Nous sommes passés assez près, avant d'arriver à Madrid. Il eut été intéressant de s'y arrêter pour admirer, à l'intérieur, le témoignage des fastes des souverains espagnols... L'extérieur du palais royal est très sobre et on n'est nullement surpris qu'il ait été bâti par l'architecte de l'Escurial.

Arrivés au restaurant, il fit sortir ses compagnes sur la terrasse d'où l'on avait une vue d'ensemble du palais. Le spectacle était autre que celui qui se présentait à l'arrivée de Madrid. Les tours, les clochers, vus de là-haut, avec en premier plan les jardins, les villas, séjour d'été des Madrilènes, faisaient perdre à l'Escurial cette impression glaciale qu'on éprouve dès qu'on l'approche. L'homme le fit remarquer à ses compagnes.

–Pour moi, dit Monique, rien ne pourra atténuer la tristesse de ce lieu.

On servit de la "merlucha frita". Angèle implora son fiancé:

–Je vous en prie, mon ami, commandez autre chose... Vous savez que votre foie ne supporterait pas cette huile forte.

–Du "manzanilla"? Ne craignez-vous pas?...

–Ce sera comme vous voudrez, mon enfant, car je vois que vous savez déjà ce qui convient à ma santé.

C'était cela pour eux le bonheur. Elle, grâce à "la-cuisinière-qui-le-servait-depuis-vingt-ans", sera, enfin, délivrée d'une occupation qu'elle trouvait odieuse. Et elle aura quelqu'un à diriger. Ce qui n'était pas le cas avec son autoritaire soeur Anaïs. Lui, dont la solitude lui pesait tellement, aura une compagne qui saura lui faire suivre son régime.

Pour Monique, ce bonheur qui varie avec les circonstances de chacun, avait changé de couleur avec le pays. En France, il ne pouvait aller sans la fortune. Jean-Pierre représentait pour elle le bonheur parce qu'il était riche. Ici, le bonheur c'était un jeune homme aux yeux gris sans plus. Les jardins d'Espagne auxquels sa marraine attribuait un grand pouvoir avaient fait ce miracle. Mais le miracle ne s'était pas laissé diriger par Madame Richet comme on dirige un voyage. Nous croyons pouvoir faire l'itinéraire de notre vie, mais le programme en est tracé d'avance par une agence invisible qui choisit l'accompagnateur sans nous consulter.

Elle jouait avec le porte-couteaux et demeurait étrangement silencieuse.

–Vous êtes énervée, Mademoiselle, sans doute vous êtes-vous fatiguée un peu trop aujourd'hui.

La voix était paternelle et elle ajouta:

–Vous êtes toute pâle.

–C'est plutôt que j'avais faim, s'efforça-t-elle de répondre en souriant calmement.

Mais elle s'aperçut avec embarras qu'elle n'avait pas faim du tout, malgré son affirmation. La "merlucha frita", en dépit de son appétissante odeur, ne voulait pas franchir son gosier, qu'un noeud étranglait.

–Voulez-vous que je commande autre chose si vous n'aimez pas cela?

–Merci, non...

Elle posa fourchette et couteau sur l'assiette:

–Je ne sais pas ce que j'ai, fit-elle, désespérée.

Au retour, sur la route de Madrid, le vent soulevait la poussière et secouait les arbres. La journée, qui avait été souriante et douce le matin, devenait de plus en plus froide. La nuit tombait vite. Monique se sentait extrêmement lasse. L'Espagne, pour elle, ne présentait plus aucun attrait. Pourquoi a-t-elle entrepris ce décevant voyage? Que n'est-elle restée à Cannes au lieu de suivre les conseils de Madame Richet? Mais a-t-elle suivi les conseils de sa marraine? Non, en son âme et conscience, elle est obligée de reconnaître que, malgré la terrible angoisse qui, en ce moment, lui étreint le coeur elle ne le regrette pas. Elle ne le regrette pas, mais comme elle aurait préféré se trouver à cette heure près de son père, qui devait savourer sa camomille avant de se mettre au lit.

CHAPITRE XVII

Deux lettres attendaient Monique à la réception: une de son père et l'autre de sa marraine. Avant de monter à sa chambre, elle parcourut les salons. Un désert.

Sur son lit, elle décacheta sa correspondance. Louise Richet n'était pas contente de sa filleule: "Il faut que tu sois une nigaude pour n'avoir pas encore amené Jean-Pierre Lafont à se prononcer. Ta lettre est muette à ce sujet. Tu es déconcertante. Je veux tout de même espérer que tu me réserves la surprise pour ton arrivée... J'ai consulté Miarka, la cartomancienne, avec ta photographie. Elle voit pour toi un brillant avenir. Je ne désespère donc pas."

Justement, Monique désespérait.

Néanmoins, elle songea à s'habiller pour le dîner. Sa robe bleue, froissée, défraîchie, antipathique, elle la roula et la plaça dans un coin de sa valise. Plus jamais elle ne la remettra. C'est une robe porte-malheur. Elle en choisit une autre, marine, avec un tout petit col blanc... Non, pas de poudre. Rien. Que lui importait ce soir d'être jolie?

Sans se douter que, pâle et mélancolique, elle était aussi attrayante que si elle était fraîche et heureuse, elle se dirigea vers la salle à manger et alla s'asseoir à la place de la veille, à droite de la porte d'entrée.

Le maître d'hôtel vint, empressé, lui présenter la carte. Les clients arrivaient de plus en plus nombreux et cela produisit un certain désordre. D'ailleurs, elle ne cherchait plus à reconnaître Philippe parmi ceux qui entraient. Sa conviction était faite: il l'avait abandonnée.

Le potage servi fumait dans son assiette, mais, la cuillère à la main, elle n'y avait pas goûté... Elle pensait à ce qu'elle allait répondre à Louise Richet qui avait si bien arrangé son avenir et que l'échec de ses plans allait bien décevoir. Pour elle, il n'est plus question de mariage, ni riche ni pauvre. Elle ne se mariera pas. Jamais. En rentrant en France, elle devra amener son père à lui permettre de travailler au dehors. Voilà à quoi elle doit occuper sa pensée maintenant. A chercher un travail qui lui convienne, qui l'absorbe, qui l'empêche de penser à autre chose.

Ces résolutions, pour énergiques qu'elles fussent, n'en amenèrent pas moins des larmes au bord des paupières. Deux mains les cueillirent, en lui fermant les yeux par derrière.

–Quoi? Vous pleurez? Que s'est-il passé? Qu'êtes-vous devenue toute la journée?

Philippe était là, penché vers elle, avec un visage où elle ne savait si elle devait lire de l'anxiété ou de la colère.

–Vous recommencez à vous perdre comme à Altamira? Nous sommes allés visiter les fabriques de tapis, de mantilles et il a été impossible de vous trouver. On

—DÉCÈS—

DEBDEN

M. Alphonse TARDIF

Le samedi 6 mars, M. Alphonse Tardif, de Prince-Albert, est décédé subitement chez son gendre, M. Hubert Babin, de Debden.

Les prières furent récitées en l'église de Debden, le mardi 9 mars. Le service fut célébré par M. l'abbé Ernest Labbé, curé, le mercredi 10 mars. L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse.

Le défunt, âgé de 78 ans, était un des pionniers de Debden. Il laisse dans le deuil son épouse (Léontine Corbeil); deux filles et six fils.

Les arrangements funéraires avaient été confiés à la Maison funéraire Daley's de Big River.

Sincères condoléances à tous les membres de la famille Tardif.

WILLOW BUNCH

M. Philias GOSSELIN

M. Philias Gosselin est décédé à l'hôpital d'Assiniboia le 10 mars, à l'âge de 81 ans. Les funérailles eurent lieu le 13 mars à Willow Bunch. La messe de Requiem fut célébrée par l'abbé A. Chabot.

M. Gosselin est né à Bearbrook, Ont., et vint s'établir sur une ferme à Willow Bunch en 1908. En 1921 il épousa Paula Jacques, également de Willow Bunch. Il prit sa retraite en 1962.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, deux filles, Thérèse (Mme S. Albers), de Bengough, et Lilianne (Mme L. Youngburg), d'Assiniboia; deux fils, Rodrigue de Toronto et Arthur, d'Oakville, Ont.; huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

Mme Paula Gosselin et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Philias Gosselin.

*****

Mme Louis PHILIPPON

Mme Louis Philippon (Renée) est décédée à l'hôpital d'Assiniboia, le 13 mars. Elle naquit à Paris, France, le 22 février 1887.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Ross, d'Assiniboia, où des prières furent récitées la veille du service qui fut concélébré par l'abbé A. Chabot, curé, et l'abbé Lucien Rodrigue, d'Assiniboia, le 16 mars.

M. et Mme Philippon arrivèrent au Canada en 1914 et s'établirent sur une ferme de la localité. Ils se retirèrent au village en 1946.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Robert, Bernard, André et Jean; deux filles, Marie-Louise (Mme Jack Weismillar) et Geneviève (Mme Scott Miller), toutes deux de Willow Bunch, 27 petits enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient MM. Philippe Cayer, Denis Bruneau, Gérard Lapaire, Arthur Crawford, Léo et Earl Fitzpatrick; M. Jean Bourdage conduisait le deuil.

REMERCIEMENTS

La famille Philippon désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs ou de toute autre manière à l'occasion du décès de Mme Louis Philippon.

ST-CLAUDE

M. Emile-O. JOBIN

Le jeudi 1er avril est décédé subitement à l'hôpital de Carman, M. Emile-Odias Jobin, âgé de 72 ans.

Des prières furent récitées le dimanche soir 3 avril, en l'église de St-Claude. La messe de Requiem fut concélébrée le lundi, à 10 h a.m., et l'inhumation suivit dans le lot familial du cimetière paroissial.

M. Jobin naquit à St-Claude où il fréquenta l'école. Il fut propriétaire et dirigea avec son frère le magasin Jobin de St-Claude pendant de nombreuses années. M. Emile Jobin était aussi un membre actif des Chevaliers de Colomb Conseil Provencher no 2450.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie, au 957, rue Clifton, Winnipeg, un fils, Roméo, de Winnipeg; deux filles, Mme Arthur Clarke (Simone), de Fort Erié, Ontario, et Odette, à la maison; deux petits-enfants; sa mère, Mme M. Jobin, de St-Claude; trois frères, Arthur, de New York, Edouard et Albert, tous deux de St-Claude; trois soeurs, Mme R. Aubin (Emma), de Crystal Beach, Ontario, Mme H. Lacroix (Cécile), de Winnipeg, et Mme T. Clandenin, de St-Claude.

Le Salon Funéraire Barker, 313-352, rue Donald, Winnipeg, était en charge des arrangements.

JEUNESSE

Herman Kahn, le réputé maître du Hudson Institute, définit la jeunesse d'aujourd'hui comme étant ce qu'il appelle la "génération de l'immédiat". Il affirme que les jeunes ne comprennent simplement pas pourquoi ils devraient attendre plus longtemps, pour obtenir les responsabilités qu'ils désirent qu'ils n'ont dû attendre pour recevoir les objets qu'ils convoitaient. N'ayant jamais été entraînés à la patience, ils se disent que le système dans lequel ils vivent doit être corrompu pour ainsi se soustraire à leurs désirs de prise de pouvoir.

*****

L'éducation sexuelle à CBWFT

La question du jour! L'on parle également du respect de la personne, de la vie humaine - de l'avortement, etc. A cet effet, plusieurs réclament l'éducation sexuelle au niveau scolaire.

Afin de fournir une information à ce sujet le poste CBWFT (canal 3) présente en reprise un Dossier de six émissions le lundi à 6 h 30.

L'objectif du Dossier sur l'Education sexuelle n'est pas de faire l'éducation sexuelle mais plutôt de soulever un certain nombre de questions importantes à savoir ce qu'est l'éducation sexuelle, comment et par qui elle devrait se faire. Chacune de ces émissions présente des invités spécialistes, des parents et à l'occasion des étudiants.

Thème de la 2e émission: lundi le 12 avril "LE MILIEU FAMILIAL".

Sujets abordés: le développement de la sexualité chez l'enfant; l'influence des attitudes et du comportement des parents sur la personnalité sexuelle de l'enfant; la communication entre parents et enfants; la période des questions.

Les APM à Letellier le 25 avril

La Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba tiendra son congrès annuel en la Salle Mémorial de Letellier, le dimanche 25 avril, à compter de midi trente.



Les artistes des arrangements floraux ont imaginé cette magnifique corbeille de fleurs à l'occasion de la fête de Pâques. L'arrangement des fleuristes FTD se compose de fleurs printanières, des tulipes, des iris, des roses, des oeillets, des pompons et des marguerites, le tout artistiquement disposé dans une corbeille d'osier. Dans cette photo, on peut voir que l'arrangement de Pâques fait les délices du jeune Patrick Robillard, âgé de deux ans.
Photo MALAK, Ottawa.



D'anciennes légendes à l'origine des coutumes de Pâques

Vous êtes-vous déjà demandé d'où vient la coutume du Lapin de Pâques et comment on en est venu à dire que les oeufs de Pâques étaient apportés par un lapin. Il est intéressant de noter que les légendes de Pâques ont pris naissance dans de vieilles croyances païennes.

Le nom de Pâques—Easter en langue anglaise – vient, nous dit-on, de Eostra, une déesse germanique de l'aurore et du printemps. Les anciens païens croyaient que chaque printemps un oeuf tombait du ciel et qu'il était couvé par des colombes. De la coquille sortait la déesse Eostra qui mettait fin à l'hiver et ramenait sur la terre les chauds rayons du soleil du printemps. Puis, un lapin faisait cadeau d'un nouvel oeuf à la déesse Eostra.

Avec la venue de la chrétienté, l'ancienne coutume païenne coïncidait avec la Résurrection du Sauveur. La vieille légende céda donc sa place à la Fête pascale.

De nos jours, l'oeuf de la déesse Eostra, réel ou en bonbon, symbolise une nouvelle vie, et on donne en cadeau des oeufs décorés de couleurs flamboyantes. Même le lapin, qui faisait cadeau d'un oeuf à la déesse Eostra, est aujourd'hui un symbole de fécondité et de prolongement de la vie. On l'appelle le Lapin de Pâques.

Comme toutes les fêtes chrétiennes, celle de Pâques est toujours accompagnée d'une profusion de fleurs. Les fleuristes FTD soulignent que plusieurs variétés de fleurs remontent à d'anciennes coutumes religieuses. Il y a évidemment le lis que l'on considère depuis longtemps comme l'emblème de Pâques, mais une ancienne légende veut que les premiers oeillets se soient épanouis dans les larmes de la Vierge Marie au cours de sa douloureuse ascension vers le Calvaire. En outre, le lierre toujours vert symbolise l'immortalité de l'âme; la marguerite est l'emblème de l'innocence du Christ et la rose personnifie l'amour de Dieu.

Les fleuristes FTD ont voulu mettre en évidence les symboles de la fête de Pâques en se servant de roses, d'oeillets, de marguerites et d'autres fleurs printanières élégamment disposées dans une magnifique corbeille. On peut expédier cet arrangement floral n'importe où au pays au cours de la semaine qui précède le jour de Pâques. On peut même obtenir le même arrangement accompagné d'un joli corsage d'orchidées.

Il y a aussi dans l'arrangement de Pâques des tulipes qui symbolisent le renouveau spirituel de la Résurrection. Les bulbes de tulipes n'ont pas grand apparence lorsqu'on les plante à l'automne, mais chaque bulbe se transforme le printemps en une éclatante floraison de fleurs multicolores. La tulipe est donc un signe avant-coureur de l'été et des plaisirs que la belle saison nous apporte.

Gigot d'Agneau de Pâques



Ne vous plairait-il pas d'offrir à votre famille et à vos invités, en ce dimanche de Pâques, un repas inédit et différent? Choisissez alors ce tendre gigot d'agneau qui régalera les bouches les plus fines!

Un gigot d'agneau de 5 à 6 livres
1 c. à thé d'ail finement haché
1/3 de tasse d'huile d'arachide
1 c. à table de zeste de citron
1 1/2 c. à thé de sel
1 c. à thé de romarin séché
1/4 de c. à thé de poivre

Bien essuyer le gigot, sans enlever la fine membrane qui le recouvre. Pratiquer plusieurs petites incisions sur la partie charnue de la viande et y insérer des morceaux d'ail. Placer le gigot, la partie charnue au fond de la rôtissoire. Enduire le gigot d'huile d'arachide. Mélanger le zeste de citron, le sel, le romarin et le poivre; en saupoudrer la viande. Rôtir au four à découvert à une température de 300oF. pendant 3 heures (soit environ 35 minutes par livre). Retirer le gigot de la rôtissoire et le disposer sur un plat très chaud. Servir avec la sauce au citron, des brocolis, des carottes ou d'autres légumes préférés. 8 personnes.

SAUCE AU CITRON

1/2 tasse de vin blanc sec
1 1/2 tasse de consommé de boeuf (1 boîte de 10 onces)
2 jaunes d'oeufs
2 c. à table de jus de citron

Verser le vin blanc dans le gras de cuisson dans la rôtissoire; laisser bouillir jusqu'à réduction de moitié; verser le consommé de boeuf et amener au point d'ébullition. Battre les jaunes d'oeufs et le jus de citron ensemble dans un bol; y verser deux c. à table de bouillon chaud. Ajouter en remuant constamment deux autres c. à table de bouillon chaud. Verser le mélange d'oeufs dans la rôtissoire. Amener à ébullition en remuant constamment et cuire jusqu'à épaississement. Verser dans une saucière.



by Laura Wheeler

Prix 50 ¢
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept;
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto,
(non à Winnipeg).
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

La place de la femme est au foyer

NEW YORK – Plus d'hommes que de femmes prônent l'égalité des sexes, révèle un récent sondage effectué dans la ville de New York.

En effet, la majorité des femmes interrogées ont répondu que la place d'une femme est au foyer près de son mari et de ses enfants et que c'est là qu'elle peut s'épanouir et être heureuse.

Pas plus de 14 pour cent d'entre elles pensent que l'égalité en tout et pour toutes est une garantie de bonheur. Et, l'enquête montre que sept pour cent des femmes seulement désirent entreprendre ou poursuivre une carrière.

Moins de la moitié des femmes croient qu'elles ont des chances égales au travail tandis que 67 pour cent ont dit: qu'à travail égal, elles obtenaient un salaire égal.

* * * *

—Taisez-vous, raison imbécile; écoutez Dieu. (Pascal)

Chronique de CBWFT



Les Beaux Dimanches

"Les Beaux Dimanches" du 11 avril présenteront, à 20 h 30, "Encore cinq minutes". C'est le drame d'une femme de cinquante ans qui ne sait plus exactement où elle en est, qui s'interroge, qui fait le bilan de sa vie. Elle a un fils, Renaud, qu'elle aime d'une façon par trop possessive. Son mari, Henri, un financier, s'est lassé d'elle et la trompe. Sa fille, Geneviève, l'a quittée il y a six mois pour suivre l'homme qu'elle aime. Qui sont ces êtres qui ont constitué toute sa vie et qui maintenant lui échappent? Qui sont-ils par rapport à elle? Qu'est-elle devenue, elle? Face à elle-même, Gertrude cherche à réaliser quelque chose, à se prouver qu'elle peut, seule, réussir. Elle cherche un domaine neuf où elle pourra s'exprimer, s'affirmer, devant elle-même, devant les autres. Elle choisit alors de redécorer la chambre de Geneviève, d'en faire un coin bien à elle, un lieu, une retraite, "un sanctuaire", comme dira son fils. Pour elle, cette activité constitue une sorte de planche de salut, une bouée de sauvetage à laquelle elle s'accroche désespérément, mais qui ne suffira pas. Il faudrait qu'elle ait le courage de quitter cette maison où elle s'est embourgeoisée et qu'elle obéisse enfin à sa propre vérité. Ce drame est de François Loranger.

Son et image

Dans le cadre de la série "Son et images", le réalisateur Pierre Morin présentera, le dimanche 11 avril à 16 heures, une émission intitulée "Pointes" et "contrepoints". "Pointes": celles des danseurs des Grands Ballets canadiens; "contrepoints": ceux des oeuvres pour piano de Gabriel Fauré.

L'émission se divise en deux parties. La première est constituée d'exercices à la barre effectués sur "Nocturne", et sont suivis d'un véritable ballet fait de mouvements exécutés au milieu de la classe, sur un rythme d'adagio, puis d'allegro.

En chute libre

Le mardi 13 avril à 20 heures, un documentaire en couleur intitulé "En chute libre: le parachutisme" permettra aux téléspectateurs de rencontrer des adeptes de ce sport qui se font plus nombreux d'année en année, et d'être témoins de leurs émotions et, en quelque sorte, de les partager.

"En chute libre" nous entraîne d'abord à une école de parachutisme où, après seulement trois heures de "leçons", les débutants sont prêts à effectuer leur premier saut. Nous verrons alors plusieurs novices se jeter dans le vide sous l'oeil critique du professeur. Nous rencontrerons ensuite un sauteur d'essai dont le travail consiste à vérifier l'efficacité et la sécurité des nouveaux modèles de parachutes, tout comme le pilote d'essai le fait pour les avions. Nous assisterons enfin à des compétitions et démonstrations étonnantes de précision mettant en vedette les Golden Knights, équipe de parachutistes de l'armée américaine dont les membres ont tous plus de 700 chutes libres à leur actif.

Un mot dans le vent: mass media

Il s'agit, précise la revue "Vie et Langage" (Larousse éditeur) des "moyens d'information que représentent la radio, la télévision et, dans une certaine mesure, le cinéma et l'affiche: autant de 'media' qui ont ceci de commun qu'ils ne demandent, pour s'exercer, que la passivité réceptrice des masses. L'écrit, parce qu'il ne peut s'adresser qu'à ceux qui savent lire (dans la langue où il est rédigé) et comprendre ce qu'ils lisent, n'est pas au nombre des 'mass media'."

Ci-dessus une section du montage qui couvrait tout un pan de mur au gymnase du Juniorat où s'est déroulé, samedi dernier, la "Soirée de Canayen". Plus de 600 personnes assistaient à cette soirée qui a clôturé la manifestation Eclat '71.



MELODY

Deux jeunes adolescents d'origine économique et sociologique différents se rencontrent. Ils partagent leurs expériences, leurs jeux, etc. Un bon jour l'un d'eux devient amoureux d'une copine... Escapades, école buissonnière, etc. s'ensuivent pour révéler à la suite qu'ils étaient pour se marier. Réactions des parents et professeurs qui prennent tout au sérieux. Et...

En somme un film délicieux qui révèle les reflexes, les dispositions de l'enfant à l'âge de puberté, ses problèmes, ses réactions qui, de tout temps, sont psychologiquement les mêmes.

Une fantaisie, une romance comique, heureuse et sérieuse à la fois, qui saura plaire aux adolescents aussi bien qu'aux adultes.

THE MUSIC LOVERS

Film biographique réalisé par Ken Russell.

La vie du célèbre compositeur Piotr Tchaikovski est évoqué par Russell dans un style flamboyant nette nent teinté de symbolisme freudien. Les images, admirablement composées, se bousculent dans un flot tumultueux où se mêlent la réalité du compositeur en même temps que les obsessions de sa malheureuse épouse. Le tout s'accorde assez bien avec les arabesques romantiques de la musique de Tchaïkovski. Le spectateur risque cependant d'être abasourdi par ce spectacle complexe où évoluent d'excellents comédiens.

Cette évocation flamboyante de la vie de Tchaïkovski met l'accent sur les déviations sexuelles des personnages. Elle comporte des scènes particulièrement audacieuses.

BAREFOOT EXECUTIVE

Film pour les 7 à 77 ans!

A CBWFT LE VENDREDI SAINT

LE CHRIST INTERDIT – Drame intérieur d'un prisonnier de guerre qui, revenu au pays pour apprendre que son frère a été trahi et fusillé par les Allemands se révolte contre l'injustice et la guerre et cherche à venger le sang par le sang.

Une oeuvre symbolique d'une réelle valeur cinématographique, d'un style extrêmement personnel. Toutefois l'ambiguité de la pensée de l'auteur en rend la compréhension assez ardue.

Le réalisateur Malaparte nous plonge ici dans l'absurde, parce que le mystère chrétien, qu'il semble vouloir nous présenter, est faussé à la base. La simplicité de l'Evangile devient terriblement compliquée.

Palmarès de CKSB

Mois d'avril

1- "La jeunesse", Marc Hamilton; 2- "América, América", Michel Sardou; 3- "Comme j'ai toujours envie d'aimer", Orch. Paul Mauriat; 4- "Sois heureuse Rose", Adamo; 5- "La vente aux enchères", Gilbert Bécaud; 6- "Un nouveau jour va se lever", Jacques Michel; 7- "L'homme de l'univers", Bernard Chabert; 8- "Et puis soudain", Ginette Reno; 9- "Un coup de pied dans la montagne", Michel Delpech; 10- "Attends-moi", Les Nouveaux Mersey's; 11- "C'est le refrain de ma vie", Petula Clark; 12- "Melanie et Dourakine" Tribulations; 13- "C'ta pas encore fait", Joël Denis; 14- "Butterfly", Danyel Gérard; 15- "L'amour que j'ai pour toi", Liette et François; 16- "Le coeur à l'endroit", Donald Lautrec; 17- "Daria Diriadada", Bellinda; 18- "L'ange de Los Angeles", Le 25e Régiment; 19- "Ne pars pas", Claude François; 20- "Je suis la terre", Renée Claude.

Révélation du mois: Michel Sardou.

À CKSB

Vendredi Saint

9 h 00 – "Le Requiem de Terezin". Selon une nouvelle de Josef Bor, traduit par Ida de Vries.

11 h 30 – "La Passion du Village". Des habitants d'un village décident de jouer "La Passion" afin d'attirer les touristes le jour de Pâques.

1 h 00 – "Le Père Legault" répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et la morale.

1 h 30 – "Vendredi Saint 71". Le révérend Père Pierre Lucier présente quelques commentaires sur la mort du Christ, ainsi que quelques oeuvres religieuses, dont le Stabat Mater de Rossini.

4 h 30 – "Récital". Le petit ensemble vocal George Little. Répons aux Matines du Vendredi-Saint et Trois Motets pour un Temps de Pénitence.

6 h 30 – "Le Chemin de la Croix" de Marcel Dupré présenté par lui-même. Texte de Paul Claudel lu par Jean-Louis Roux.

8 h 00 – "Si le Christ revenait". Avec Guy Mauffette et le révérend Père Lucier professeur de théologie à l'Université de Montréal.

10 h 00 – "Les chefs d'oeuvre de la musique". "In Memoriam". Dinu Lipati, pianiste; Kathleen Ferrier, contralto. Des oeuvres de J.S. Bach, Schubert et Mendelssohn.



Mémoire présenté au ministre James Richardson

AU GOUVERNEMENT FEDERAL

Suite au mémoire présenté par l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine à votre collègue l'Honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat, mémoire faisant valoir auprès du gouvernement fédéral les besoins des Canadiens français du Manitoba, nous prenons la liberté aujourd'hui de venir vous présenter un document détaillé et complet de ce que nous attendons de votre gouvernement.

Nous voulons croire le gouvernement fédéral sincère dans les politiques qu'il a formulées concernant le Bilinguisme et le Biculturalisme au Canada. Nous sommes convaincus, que vous aussi, Monsieur le Ministre, vous prenez au sérieux ces politiques dont les conséquences ne vous échappent pas dans la nécessité du développement socio-économique et culturel des minorités françaises à l'extérieur du Québec. Comme notre représentant auprès du Cabinet fédéral, représentant certainement bien informé de la situation du fait français au Manitoba, vous comprendrez que nous exigeons que vous informiez le Cabinet de nos besoins et que vous fassiez pression pour qu'il passe à une action efficace immédiatement.

Les demandes spécifiques que nous vous adressons, Monsieur le Ministre, sont les suivantes :

1. (a) L'ETABLISSEMENT D'UNE ECOLE PEDAGOGIQUE D'AMBIANCE FRANÇAISE A ST-BONIFACE. A CET EFFET, ETANT DONNE LES DISTANCES QUI SEPARENT LA POPULATION FRANCOPHONE DE L'OUEST CANADIEN, IL SERAIT BON QUE LE GOUVERNEMENT REVISE SA POLITIQUE ET SONGE A LA POSSIBILITE D'ETABLIR PLUS D'UNE ECOLE DANS CETTE REGION DU PAYS.

   (b) L'ETABLISSEMENT, AU COLLEGE DE ST-BONIFACE, D'UN INSTITUT DE RECHERCHES LINGUISTIQUES TEL QUE RECOMMANDE PAR LA COMMISSION DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME, POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PEDAGOGIE ET D'UNE METHODOLOGIE ADAPTEES A L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE MINORITAIRE.

   (c) LA CREATION DE DISTRICTS BILINGUES TEL QUE RECOMMANDE PAR LA COMMISSION DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME, ET CECI DANS LE PLUS BREF DELAI.

   (d) L'ASSURANCE DE SERVICES BILINGUES DANS LES MINISTERES ET AGENCES DU GOUVERNEMENT FEDERAL DANS LES DISTRICTS CI-DESSUS MENTIONNES.

2. LA RECONNAISSANCE DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE COMME LE SEUL CORPS REPRESENTATIF OFFICIEL DES FRANCO-MANITOBAINS.

3. LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE RADIO-CANADA (RADIO ET TELEVISION) POUR OFFRIR AUX FRANCOPHONES UNE PROGRAMMATION EQUIVALENTE A CELLE DES ANGLOPHONES. POUR CELA, NOUS EXIGEONS :
   (a) QUE DES PROGRAMMES POUR ENFANTS SOIENT DIFFUSES EN MATINEE ET EN FIN DE SEMAINE;

   (b) QUE LA PRODUCTION LOCALE SOIT AUGMENTEE;

   (c) QUE CES MEMES SERVICES DE RADIO-CANADA SOIENT OFFERTS DANS LES REGIONS ISOLEES OU IL Y A CONCENTRATION FRANCOPHONE.

4. QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL ACCORDE DES SUBVENTIONS CONFORMEMENT AUX DIRECTIVES DE LA COMMISSION B & B POUR LES FINS SUIVANTES :
   (a) LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS OEUVRANT AUX PROGRAMMES FRANÇAIS;
   (b) UN PROGRAMME D'ECHANGES D'ENSEIGNANTS REPONDANT AUX BESOINS DE LA MINORITE FRANCO-MANITOBAINE.

5. QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL ACCORDE DES SUBVENTIONS AFIN DE PERMETTRE A TOUTE LA POPULATION FRANCOPHONE DU MANITOBA DE BENEFICIER DE PROGRAMMES CULTURELS. POUR CELA NOUS EXIGEONS :
   (a) QU'UN PROGRAMME D'ANIMATION CULTURELLE SOIT ETABLI AFIN QUE TOUTE LA POPULATION FRANCOPHONE PUISSE PARTICIPER AUX ACTIVITES DU CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE;

   (b) QUE DES LIEUX DE RENCONTRE, A CARACTERE CULTUREL SOIENT ETABLIS POUR LA JEUNESSE FRANCOPHONE;

   (c) QUE DES MANIFESTATIONS CULTURELLES VISANT A PROMOUVOIR LE FAIT FRANÇAIS SOIENT SUBSTANTIELLEMENT ENCOURAGEES;

   (d) QU'UNE TRES GRANDE VARIETE DE FILMS D'EXPRESSION FRANCAISE SOIENT DISPONIBLES A TOUTE LA POPULATION

Vous remarquerez sans aucun doute, Monsieur le Ministre, que les Franco-Manitobains ont pris au sérieux la politique énoncée par nos gouvernements en ce qui a trait au bilinguisme et biculturalisme canadiens. Les demandes que nous vous présentons sont les exigences minimales devant garantir l'épanouissement du groupe minoritaire francophone du Manitoba. Nous nous attendons donc à ce que vous donniez suite sans délai à ces demandes, étant donné qu'elles ne font que témoigner de notre désir de participer au développement d'un Canada bilingue et uni, et rejoignent par là même la politique de nos gouvernements.

Albert Lepage, Président de la Société Franco-Manitobaine	Fernand Paquin, Président de L'Association des Commissaires de Langue Française	Roger Fréchette, Président des Educateurs Franco-Manitobains

CBWFT

SAMEDI 10 AVRIL

2.15 Cours universitaires
8.00 *L'âge de l'homme
9.00 *Valérie et l'aventur
9.30 Entre ciel et terre
11.35 *Cinéma "Fanny" (Américain 1961)

DIMANCHE 11 AVRIL

1.15 *Le Golf et ses étoiles.
2.00 *Univers des sports
3.00 *Le monde en liberté
3.30 100 millions de jeune
4.00 *Son et image
4.30 Le français d'aujourd hui.
11.30 *Cinéma "L'Amazonnue". (Polonais '53).

LUNDI 12 AVRIL

2.00 *Flip et Cie
11.30 Cinéma "Le Père Goriot". (Français '44)

MARDI 13 AVRIL

2.00 *Sol et Gobelet
8.00 Un autre monde
11.30 Ciné Club "La bête humaine". (Français 1939).

MERCREDI 14 AVRIL

2.00 *Maigrichon et gars double.
4.30 *Les contes du mercredi
11.30 Cinéma "Comment qu'elle est". (Français 1960).

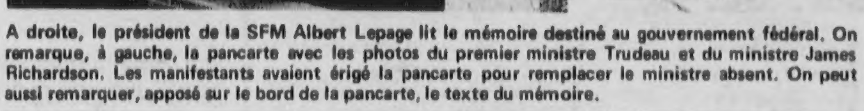
JEUDI 15 AVRIL

2.00 *La Major Plum Pouding.
7.30 Valérie et l'aventure
8.00 Cinéma "Le petit monde de Don Camillo"
10.00 L'érable symbole d'une nation
11.30 Cinéma "Tu seras un homme, mon fils". (Américain 1955).

VENDREDI 16 AVRIL

2.00 *Le Pirate Maboule
2.30 Roman de la science
5.00 La chanson de l'orphelin
11.30 Cinéma "Les onze fioretti de François d'Assise". (Italien 1950).




A droite, le président de la SFM Albert Lepage lit le mémoire destiné au gouvernement fédéral. On remarque, à gauche, la pancarte avec les photos du premier ministre Trudeau et du ministre James Richardson. Les manifestants avaient érigé la pancarte pour remplacer le ministre absent. On peut aussi remarquer, apposé sur le bord de la pancarte, le texte du mémoire.

LES PETITES ANNONCES

Composez:

247-4823 ou 247-4824

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

Dans village de St-Pierre. Maison: 2 chambres à coucher, Eau, égouts, grand lot, taxes basses. Près de Winnipeg. Composer: 489-6503
50A-591-3 C

A VENDRE - HAYWOOD -
Maison de deux étages, 30' x 40' située sur belle propriété de 12 lots de 25' x 120', près de l'église et de l'école. Eau courante, citerne à eau douce, chauffage à l'huile. S'adresser à: Soeurs du Sauveur, 210 rue Kenny, Saint-Boniface. Composer: 247-2633.
50A-592-1 C.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Maison moderne de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Chauffage: gaz. Garage, et cour clôturée. Près église et école. Prix: $14,000. S'adresser à: Placide Gobin, St-Claude, Manitoba
50-579-1 P.

A VENDRE OU A LOUER
Maison de 3 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, salon, lot: 50' x 125'. 185, rue Berry. Pas d'agent S.V.P. Composer: 832-6204 ou 233-3843.
1-601-2 C.

A LOUER

Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour une personne qui travaille. Libre. Composer: 233-5268.
50-588-1 C.

DIVERS

POUR TOUS TRAVAUX de réparation en maçonnerie ou en charpenterie, composer: 247-8765.
49-573-1P.

DESIRE ACHETER comptant du propriétaire, bungalow ou maison 1 1/2 étage, à St-Boniface ou Norwood. 3 chambres à coucher, grand lot et en bon état. S'adresser à: C.P. 43, Norwood Grove, Man.
50A-590-3 C

DESIRE TRAVAIL
de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français à : 233-7227.
1-598-JNO.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

ROYAL OAK REALTY

UNE RUE DE L'ECOLE LACERTE.
Bungalow de 1,100 carrés avec 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, 2 chambres au sous-sol. Prix demandé, $19,900 seulement avec $2,000 comptant.

NIAKWA PLACE
Quatre grandes chambres à coucher, 2 salles de bains, très grande cuisine avec quantité de placards en bois d'érable. Garage attenant avec entrée directe dans la maison. Belle grille en fer forgé, dans le salon. Etat neuf. $25,900 seulement.

DENIS SOUCHAY
253-5614
256-7381
ROYAL OAK REALTY
48-568-1 C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE DESCHAMBAULT
Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation, grande cuisine. Très belle localité. Pour plus d'informations appelez: Marcien Bergeron: 452-6959.

RUE TACHE
Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

NORWOOD
Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

RUE NOTRE-DAME
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 33' x 122'. Prix: $7,000. A termes si désiré.

RUE JEANNE D'ARC
Belle maison de famille. 4 chambres à coucher, salle de récréation, garage, beau lot. Doit être vendue immédiatement. Pour plus d'informations appelez: Marc Bergeron: 452-6959.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO.

MARION REALTY

PARC PROVENCHER
Grande maison de famille: 4 chambres à coucher. Situé à proximité du parc. Grand lot. Balcon au 2e étage, communiquant avec chambres des parents. Taxes basses.

ST-NORBERT
Très joli bungalow de 8 ans, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Situé sur grand lot avec double garage. Sous-sol comprenant une très belle salle de récréation avec bar ainsi que 2 chambres à coucher et boudoir. Hypothèque: 6 p.c. Propriétaire quitte la ville.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS APPELEZ: RENE FORT 233-3974 OU MARION REALTY: 247-9841
50A-596-1 C.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES
Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

ARMAND AYOTTE REALTY
& ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE
Epiceries et viandes. Logis attenant: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chiffre d'affaires annuel: environ $56,000. Marchandise: environ $4,000. Accessoires modernes. Hypothèque ouverte à 7 p.c. Plus d'informations seront données aux personnes intéressées.

ST-BONIFACE CENTRE
Propriété commerciale. Inclus un restaurant. Entreprise de viandes en boîte et en vrac. Logis moderne attenant: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Restaurant loué actuellement. Propriétaire vendrait la propriété seulement ou le tout si désiré. Considérerait échange sur maison à St-Boniface.
Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées.

ST-BONIFACE CENTRE
Maison moderne pour famille. 6 pièces, 4 chambres à coucher, salle de récréation, chambre supplémentaire au sous-sol. Armoires en acajou. $10,000 comptant balance à termes.

CHEMIN STE-MARIE.
A quelques centaines de verges au sud du chemin no 1. Environ 10 acres partiellement boisées. Petite maison et quelques autres bâtiments. Toutes informations seront données aux personnes intéressées.

RUE DE LA MORENIE
Doit être vendu. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol complet partiellement fini. Garage double. Prix: $13,500. Possession immédiate.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-1 C.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALBERTINE MARIE CLAIRE FOUASSE, du Village de Notre-Dame de Lourdes, au Manitoba, épouse de feu Louis Fouasse, du même endroit, marchand à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 mai, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour de mars, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE, & MONNIN.

Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH FRANCOIS ADOLPHE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 7 mai 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour d'avril, A.D., 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ADONAI ANTONIN DUBOIS du Village de Lorette, au Manitoba, Sécrétaire retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 5oo, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, le ou avant le 26 avril, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de mars, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE JEAN MARIE MAO, du Village de Notre Dame de Lourdes, au Manitoba, ouvrier,

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15e jour du mois de mai, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour du mois de mars, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.

Procureurs de la succession.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman & Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français M. Jean Carignan.
J.J.H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

Le CERCLE MOLIÈRE recherche les services d'une personne bilingue pour remplir les fonctions de secrétaire exécutive Elle s'occuperait entre autres:

- de coordonner les activités de la troupe.
- de la correspondance.
- de comptabilité
- de relations extérieures.
- de l'administration générale interne.

Elle devra travailler en collaboration étroite avec le directeur artistique.

INDIQUER SALAIRE DÉSIRÉ.

Toute demande doit être adressée en incluant ses qualifications au CERCLE MOLIERE, C.P. 1, Saint-Boniface, Manitoba, avant le 15 avril.

Le candidat doit entrer en fonction, si possible le 1er mai 1971.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

NORWOOD - Jolie maison, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Le tout en très bon état. Plein prix: $13,500. S.V.P. appelez M. Bouchard. 247-5849.

ST-ADOLPHE. Beau lot boisé. Idéal pour nouvelle construction de maison. Près école etc. Prix très raisonnable.

ST-VITAL. Bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage. Lot boisé: 50' x 215'. Près école St-Eugène. Comptant requis: $4,500.

PARC WINDSOR. Bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complètement fini. Grande cuisine avec armoires en acajou en forme de U. Plein prix: $20,900.

ST-VITAL. Près église et école Ste-Marie. Bungalow très chic. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage et auto-port. Comptant requis: $3,000 à une 1ère hypothèque.

PARC WINDSOR. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation et chambre à coucher au rez-de-chaussée. Plein prix seulement: $18,900. Comptant requis: $1,900.

ST-BONIFACE. TRIPLEX. Un logis de 6 pièces, 4 chambres à coucher plus 2 logis de 3 pièces. Très belle localité. Une aubaine à $27,900 seulement.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON



247-9267
Res: 256-6538

PAUL'S REALTY



247-9267
Res: 233-3510

ON DEMANDE

Division Scolaire de Norwood no 8

Des demandes d'emploi sont requises pour les postes indiqués ci-dessous.
Entrée en fonction au mois de Septembre 1971.

1 - Un enseignant (e) avec expérience et possédant un entraînement comme bibliothécaire, pour la nouvelle bibliothèque de l'école du Précieux-Sang. Le (la) candidat (e) doit avoir de l'expérience dans l'enseignement bilingue.

2 - Un enseignant (e) bilingue et avec expérience pour enseigner le programme des Sciences sociales en 8e année à l'école du Précieux-Sang.

3 - Deux enseignants (es) avec expérience et possédant l'entraînement nécessaire pour s'occuper d'enfants attardés, pour la nouvelle aile de l'école "H.L. Softley".

4 - 2e année (Classe coopérative)

5 - 3e année

6 - 5e année

Préférence sera accordée à un personnel avec expérience. S'il vous plait, composer: 453-2530 pour faire demande, ou écrire au Surintendant des écoles, Division Scolaire de Norwood, no 8, 200 chemin Ste-Marie, St-Boniface 6, Man.

DUFFY'S TAXI

772-2451 Téléphones 775-0101

DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL



Cette belle maison Coloniale pourrait être construite sur un lot de 75 pieds mais, naturellement, paraîtrait mieux sur un lot plus grand. La cuisine offre beaucoup d'espace de rangement et la dinette est spacieuse. Les chambres à coucher du deuxième sont très grandes, et les fenêtres sont placées pour fournir une ventilation parfaite. Il y a deux chambres de bain mais une d'entre-elles pourrait être omise facilement.

PLAN M-466 **1,089 ф**

" L'habitation de la semaine "

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine" M - 466 - Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer .... exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

NOUVELLES AGRICOLES

RESTRICTIONS DE L'USAGE DU 2, 4, 5 - T.

OTTAWA — Des recherches récentes ont permis d'établir que l'on peut utiliser l'herbicide 2, 4, 5-T pour lutter contre l'envahissement par les broussailles des terrains vagues, des forêts et des emprises de routes, sans effets nuisibles pour l'homme ni la faune.

Ces essais confirment les rapports précédents qui avaient conduit le ministère de l'Agriculture du Canada à maintenir sa décision d'autoriser l'utilisation du 2, 4, 5-T pour lutter contre les broussailles dans ces emplacements faisant partie de notre environnement en même temps qu'il déconseillait son emploi sur les pelouses et dans les zones de villégiature.

Mémoire présenté au Premier Ministre ...

Suite de la page 5

16. DANS L'EVENTUALITE D'UNE UNIFICATION METROPOLITAINE, QUE
(a) ST-BONIFACE SOIT DESIGNE SECTEUR BILINGUE;
(b) LE NOM DE ST-BONIFACE SOIT CONSERVE;
(c) TOUTE AFFICHE DANS CE SECTEUR SOIT BILINGUE;
(d) LES EMPLOYES DE CE SECTEUR SOIENT BILINGUES D'ICI DEUX ANS.
(e) LE SERVICE DE TRADUCTION SIMULTANEE SOIT MIS A LA DISPOSITION DE L'ASSEMBLEE DU GOUVERNEMENT METROPOLITAIN.

17. QUE LE GOUVERNEMENT ETABLISSE DES PROGRAMMES QUI PUISSENT ENCOURAGER LA PROMOTION DU BILINGUISME CHEZ LES ANGLOPHONES.

Vous remarquerez sans aucun doute, Monsieur le Premier Ministre, que les Franco-Manitobains ont pris au sérieux la politique énoncée par nos gouvernements en ce qui a trait au bilinguisme et biculturalisme canadiens. Les demandes que nous vous présentons sont les exigences minimales devant garantir l'épanouissement du groupe minoritaire francophone du Manitoba. Nous nous attendons donc à ce que vous fassiez suite sans délai à ces demandes, étant donné qu'elles ne font que témoigner de notre désir de participer au développement d'un Canada bilingue et uni, et rejoignent par là même la politique de nos gouvernements.

Albert Lepage	Fernand Paquin	Roger Fréchette
Président	Président	Président
Société Franco-Manitobaine	L'Association des Commissaires de Langue Française	Educateurs Franco-Manitobains

—La franchise ne consiste pas à dire tout ce que l'on pense, mais à ne rien dire de contraire à ce que l'on pense. (C. Demanet)

Éclat '71 . . .

suite de la page 3

le Manitoba pourrait jouer un rôle important dans l'unité canadienne.

A la fin des discours, la foule entonna spontanément l'hymne O Canada.

DEVANT L'ÉDIFICE RICHARDSON

Un peu avant 4 h, les 500 Franco-Manitobains se rassemblaient sur la place ensoleillée devant l'édifice Richardson. Le programme prévoyait une rencontre avec le ministre fédéral de l'Approvisionnement et des Services, M. James Richardson. En dépit de télégramme et de nombreux appels téléphoniques, celui-ci avait refusé de venir à Winnipeg.

Ne se laissant pas abattre par ce contretemps, les manifestants apposèrent aux murs de l'édifice une grande pancarte aux effigies du premier ministre Trudeau et du ministre absent, devant laquelle le président de la SFM fit lecture du mémoire destiné au gouvernement fédéral. Puis, sous les regards amusés des spectateurs, il en accrocha le texte à la pancarte. Le rassemblement se termina par le chant d'O Canada. On y ajouta quelques chants folkloriques en attendant l'arrivée des autobus.

A la suite de la manifestation, la Société Franco-Manitobaine émit un communiqué annonçant la mise sur pied d'un comité consultatif spécial qui s'occupera de donner suite à "Eclat '71".

Dans le même communiqué, la SFM précisa que la manifestation de samedi dernier ne fut pas l'initiative des animateurs sociaux (comme certains, dont le poste CKSB voulurent le laisser entendre), mais l'oeuvre de plus de cent Franco-Manitobains particulièrement intéressés à promouvoir par des mesures concrètes le fait français au Manitoba.

ELECTIONS PARTIELLES

RESULTATS

STE-ROSE
Adam (NPD) 2,774
Werbinski (LIB) 2,071
Boerchers (P.C.) 1,778

ST-VITAL
Bordman (IND) 13
Pratt (P.C.) 2,925
Kennedy (LIB) 3,083
Walding (NPD) 3,375

Le 12 avril, les Postes canadiennes présentent un nouveau service: la poste garantie.

Elle est garantie, parce qu'on peut s'y fier.

Si vous postez tôt dans la journée, les Postes canadiennes vous garantissent un service de distribution le lendemain (sauf bien entendu, les samedis, dimanches et jours fériés) pour les lettres de la première classe à destination de la plupart des villes principales du Canada.

Et cela sans frais supplémentaires.

Deux heures fixes: 10h.30 a.m. et 2h. p.m.

Ne tenez pas compte des anciennes heures de cueillette indiquées sur les boîtes aux lettres. Vous devez déposer votre courrier avant 10h.30 a.m. et 2h. p.m.

Avant 10h.30 a.m. Dans n'importe quelle boîte, tous les jours.

Les lettres de la première classe, déposées avant 10h.30 a.m. dans toute boîte aux lettres de la ville de Winnipeg, portent la garantie d'être livrées le prochain jour de distribution dans les endroits indiqués sur la carte ci-dessous.

Ce même service vous est offert si vous déposez votre courrier, jusqu'à 1h.30 p.m., au bureau de poste général de Winnipeg.

Entre 10h.30 a.m. et 2h. p.m. Dans les boîtes à bandes de couleur seulement, sauf les dimanches et les jours fériés.

Des boîtes à bandes de couleur, conçues spécialement pour la poste garantie, sont facilement repérables sur les principales artères de la ville.

Si vous y déposez vos lettres de la première classe, entre 10h.30 a.m. et 2h. p.m., nous garantissons la distribution le lendemain aux endroits inscrits en bleu sur la carte ci-dessous.

Ce même service vous est offert si vous déposez, avant 5h. p.m., votre courrier au bureau de poste général de Winnipeg.

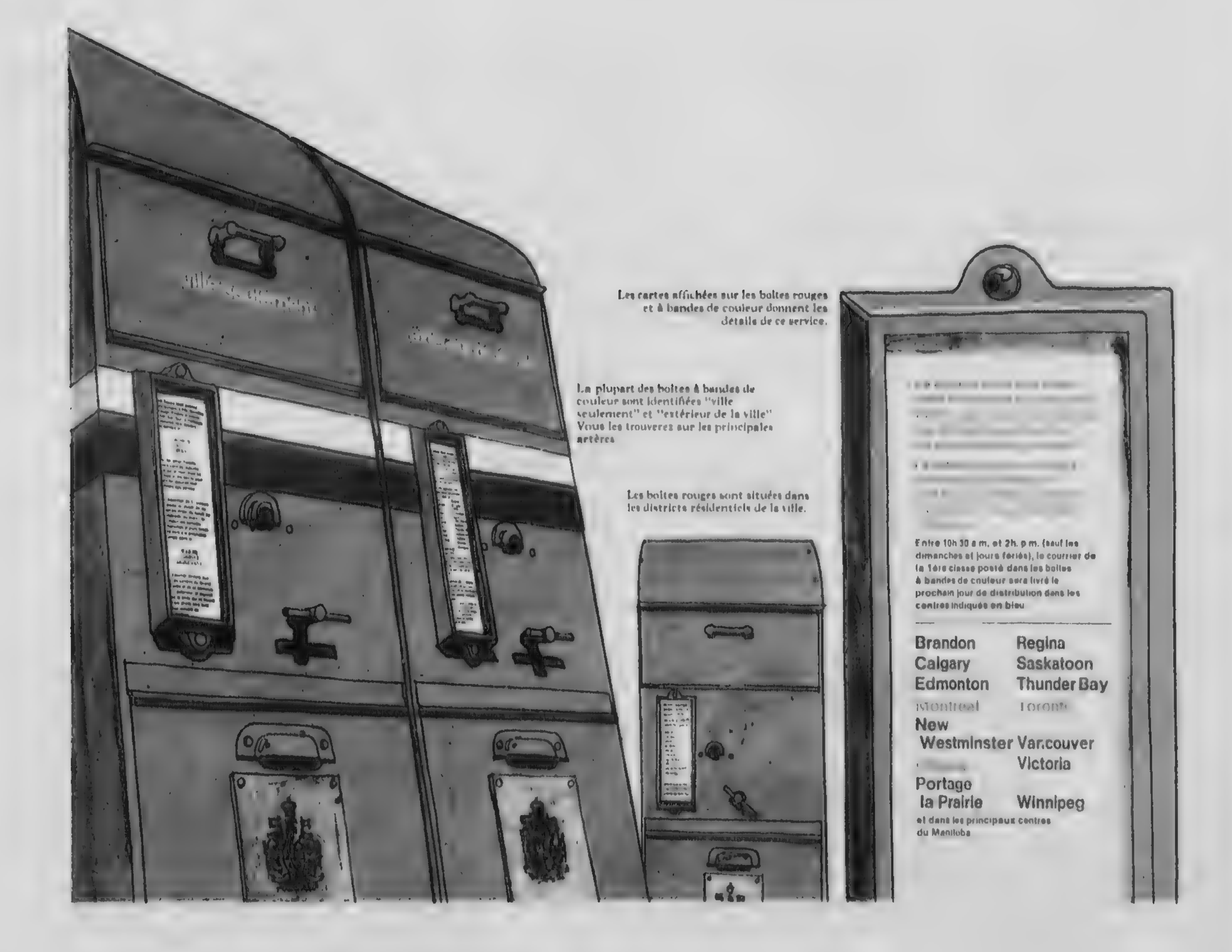
La poste garantie par tout le Canada.

Nous avons mis plus d'un an à perfectionner ce système de distribution et nous sommes convaincus de son efficacité. Pour la simple raison que nous pouvons trier le courrier beaucoup plus tôt dans la journée.

Toronto a déjà fait ses preuves et nous mettons ce système en marche présentement dans l'Ouest du Canada. Dès que nous aurons réorganisé les systèmes de transport et de distribution, la poste garantie sera établie par tout le Canada.

Ça, c'est garanti.

Pour renseignements, composez 985-5488.



Les cartes affichées sur les boîtes rouges et à bandes de couleur donnent les détails de ce service.

La plupart des boîtes à bandes de couleur sont identifiées "ville seulement" et "extérieur de la ville" Vous les trouverez sur les principales artères

Les boîtes rouges sont situées dans les districts résidentiels de la ville.

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

INSCRIPTION AUX JARDINS D'ENFANTS DU 26 AU 30 AVRIL

Les parents d'enfants ayant atteint l'âge de fréquenter les jardins d'enfants sont avisés que les dates d'inscription sont fixées du 26 au 30 avril pour les écoles de la Division scolaire de Saint-Boniface. Les enfants qui atteindront l'âge de 5 ans jusqu'au 31 décembre seront éligibles pour l'admission en septembre 1971. On devra présenter une preuve de l'âge de l'enfant au moment de l'inscription. On pourra remplir les formules d'inscription à l'école du voisinage pendant les heures de classes. Il n'est pas nécessaire d'emmener les enfants pour les inscrire à la maternelle.

Les enfants d'âge scolaire qui ne fréquentent pas les jardins d'enfants des écoles publiques de la Division devront être inscrits pour la première année scolaire. On pourra remplir les formules à l'école du voisinage du 26 au 30 avril. On devra présenter une preuve de l'âge de l'enfant. Il est nécessaire d'emmener les enfants à l'école pour les inscrire à la première année.

N.B.– Les parents qui ont des enfants qui fréquentent l'école sont priés d'avertir leurs voisins qui ne seraient peut-être pas au courant de ces dates d'inscription. On apprécierait votre aide afin que tous les enfants qui doivent commencer les classes en septembre soient enregistrés à ce temps-ci.



Éditorial de la Saskatchewan

Le procès de William Calley

Le lieutenant William Calley de l'armée des Etats-Unis a été condamné à l'emprisonnement à vie par la cour martiale de Fort-Benning en Géorgie.

Calley a été reconnu coupable de l'assassinat de 22 paysans du village de My-Lai au Viet-Nam Sud le 16 mars 1968. Cette malheureuse affaire ira tout probablement, de procédure en procédure, jusqu'à la Cour Suprême des Etats-Unis. Toutefois, ce qui nous préoccupe ici est de remonter jusqu'aux origines de cette tragédie et à tout ce qui a précédé cette tragédie.

Remonter aux origines est ni plus ni moins faire le procès de notre société contemporaine, de notre civilisation moderne. Ce jeune officier d'allure inoffensive, "ce civil habillé en militaire", envoyé à son corps défendant au Viet-Nam comme des milliers d'autres pour y faire la guerre, se trouve d'un seul coup, par un concours de circonstances, devant la cour martiale.

Selon toutes les apparences, Calley n'a fait qu'exécuter les ordres reçus de ses supérieurs. De cette guerre il n'en est pas responsable pas plus que n'importe quel autre soldat américain. Placé dans une situation très particulière certainement pas prévue dans les manuels d'évolution d'infanterie au combat, cet officier, ce contre-maître dans la hiérarchie militaire s'est trouvé un jour accusé d'assassinats et condamné.

Le cas de ce jeune officier me rappelle curieusement celui du héros du roman de Georghiu "La 25e heure", ce paysan roumain balloté par les événements se retrouve complètement ahuri dans la situation d'un lampiste qui paye pour les autres! Calley lui aussi comme ce paysan roumain, est victime de la fatalité, et son cas remet dangeureusement en question celui des "SS" qui massacrèrent des populations civiles à Oradour-sur-Glane en France, et un peu partout en Europe durant la deuxième Guerre Mondiale. La lutte contre les partisans autorisait, dans l'esprit des dirigeants du III Reich, toutes les initiatives, autrement dit toutes les atrocités. Or, il advient qu'en de semblables circonstances, le militaire bien intentionné, devienne en quelques secondes un loup enragé. Qu'un peloton de soldats chargés de faire la chasse aux partisans, pénètre dans un village, et qu'un ou deux soldats de ce peloton se fassent descendre par un ennemi invisible, c'est aussitôt le carnage suscité par la colère et l'esprit de vengeance. Le malheureux civil ou paysan innocent paye sans comprendre pourquoi et n'a même pas le temps de se rendre compte de ce qu'il lui arrive. Des familles entières massacrées, les maisons pillées et incendiées, par des hommes revêtus d'un uniforme, qui, la plupart, quelques années plus tôt, étaient de paisibles civils!

Les soldats canadiens qui ont combattu en Europe se battaient pour la Démocratie, les Allemands pour l'Ordre nouveau. Raison aussi valable pour les uns que pour les autres. William Calley a été envoyé au Viet-Nam en croisade contre le Communisme. Une guerre est toujours une croisade contre quelque chose.

Les Croisés au Moyen-Age combattaient pour le tombeau du Christ et contre les Infidèles. Ces motifs étaient louables, défendre la Chrétienté est un idéal sublime, mais cet idéal aussi sublime qu'il fût n'empêcha pas les Croisés de commettre d'abominables forfaits au nom du Christ! L'histoire du monde est remplie d'hécatombes accomplies au nom de n'importe quoi.

Ces hécatombes ont commencé par le massacre des Innocents au temps de l'enfance de Notre-Seigneur. Le massacre des Albigeois hérétiques au 12e siècle; Sir de Montfort commandant les troupes du Roi de France, et chargé de régler cette question, ordonna à ses troupes de massacrer tout le monde; après tout, Dieu y retrouvera bien les siens! Et l'Inquisition? Les bûchers sur lesquels des milliers de pauvres types ont péri ? L'excuse ou le motif? Peu importe que les corps brûlent dans d'atroces souffrances, les corps importent peu, ce sont les âmes qu'il faut sauver! Tout au long de son dur acheminement, l'histoire est jonchée d'hécatombes. Les campagnes napoléoniennes. Le soir d'une grande bataille, Napoléon contemplant les tas de cadavres s'exclama: "Une nuit de Paris réparera tout ça! " A ce que vous voyez, le cynisme ne date pas d'aujourd'hui. Et les guerres qui suivirent: 14-18: Verdun vision d'histoires! 39-45: Ces millions de civils morts sous les bombardements: Coventry en Angleterre; Dresden en Allemagne: 165,000 morts en deux ou trois heures. Hiroshima, Nagasaki?

Le lieutenant Calley, un lampiste, en d'autres mots, un bouc émissaire. Un pauvre gars comme bien d'autres à qui l'on a donné un uniforme, un entraînement, un conditionnement et des armes en lui disant: Fais ton devoir! Un homme sans armes n'est qu'un homme comme les autres. Donnez-lui un revolver, il ne sera plus le même. C'est l'objet qui fait l'homme.

L'opinion américaine commence à réagir envers cette affaire, et c'est bon signe. Cependant, il y a là une sorte de non-sens; que l'opinion américaine commence à s'émouvoir, à s'éveiller à cette tragédie qu'est la guerre au Viet-Nam, et que d'autre part, cette même opinion publique ne réagit pour ainsi dire pas devant la revendication du droit légal de l'avortement libre, rien ne peut être plus contradictoire!

Si peu à peu l'on se fait à l'idée d'admettre comme progrès social la légalisation de l'avortement libre, le droit légal somme toute de tuer un peuple dans l'oeuf (car, après tout, la survie d'un peuple dépend du taux de sa natalité), que l'on se fasse également à cette idée de ces tragédies dont le lieutenant Calley fut l'instrument. Ou bien alors le peuple américain prend conscience d'un sentiment de culpabilité collective en la personne de cet officier subalterne et commence à demander des comptes, à se poser des questions. Si le peuple américain commence à se rendre compte que tout le système est en cause, c'est bon signe, tout au moins un signe réconfortant. La mise en cause de tout ce système hiérarchie militaire, administration politiques intérieures et extérieures, tout ce qui détermine le destin du peuple américain et aussi pourquoi de toute l'humanité entière? L'avortement libre légalisé et les guerres sont les deux fléaux mortels qui menacent toutes les civilisations. Que l'on ne se fasse pas d'illusions. Les civilisations sont comme les clous, l'une chasse l'autre. La preuve? Sans les civilisations qui ont disparu les unes après les autres à toutes fins pratiques l'archéologie n'aurait aucune raison d'être.

Marcel MOOR.

L'ACFC lance une loterie provinciale

Depuis longtemps, les stratèges financiers de l'A.C.F.C. se creusaient les méninges pour trouver enfin une solution efficace et stable au sempiternel problème du financement de l'Association. Tous ceux qui ont mis le doigt par le passé dans cet engrenage nécessaire au fonctionnement d'une association comme la nôtre, savent à quel point il peut être rebutant d'organiser des perceptions, d'aller solliciter les gens à domicile, de leur vendre les mérites d'une culture dont la richesse et l'importance échappent à bon nombre d'entre eux...

Certes, en bien des endroits, la formule des bingos paroissiaux a permis à certaines organisations scolaires et autres, de récolter les fonds nécessaires à boucler leur budget.

Cette formule semble toutefois mieux convenir à une organisation locale qu'à une association provinciale qui cherche, comme telle, à s'autofinancer.

L'A.C.F.C. confia à un comité spécial le soin d'étudier le problème de son autofinancement, sous tous ses aspects. Ce comité, présidé par M. Marcel Moor, de Gravelbourg, présenta au Conseil d'Administration de l'A.C.F.C. deux projets spécifiques: celui d'un bingo provincial sur les ondes des deux postes de radio de langue française de la Saskatchewan, projet préparé par M. Benoît Pariseau, directeur-gérant du poste CFRG-Gravelbourg, et celui d'une loterie provinciale, préconisée par M. Albert Dubé, de Regina.

Les deux projets soumis au Conseil présentaient chacun beaucoup d'intérêt et la décision du choix à faire ne fut pas des plus faciles.

Le Conseil décida finalement d'aller de l'avant avec le projet d'une loterie provinciale, tout en envisageant de tenter par après l'expérience d'un bingo sur les ondes.

M. Albert Dubé, élu par ailleurs aux fonctions de vice-président de l'A.C.F.C. provinciale pour le secteur sud, au Congrès de novembre 1970, fut chargé de présider le sous-comité de la loterie et présenta un rapport complet des activités du comité au Conseil d'Administration de l'A.C.F.C. qui l'approuva.



M. Albert Dubé, président du sous-comité de la loterie de l'A-CFC.

DATE DE LANCEMENT: 15 AVRIL

Certains contretemps retardèrent le lancement de la loterie provinciale de l'A.C.F.C., mais la date finale de son lancement est définitivement fixée au 15 avril.

M. Cléas Duperreault, de Saskatoon, représentant du Service de Sécurité Familiale de l'A.C.F.C., assumera la responsabilité de la mise sur pied et de la coordination d'un réseau de vendeurs en Saskatchewan. L'A.V.D. (Assurance-Vie Desjardins de Lévis), sous les ordres de laquelle M. Cléas Duperreault travaille ici, en Saskatchewan, en coopération étroite avec l'A.C.F.C., a aimablement accepté de prêter pour un certain temps les services de M. Duperreault à notre association, qui est donc heureuse de pouvoir profiter des talents et de l'expérience de M. Duperreault à l'occasion du lancement de cette loterie.

Le secrétariat de l'A.C.F.C. assumera pour sa part la responsabilité de l'administration de la loterie, qui sera connue sous le nom de "Voyageur Sweepstake".

LES PRIX

Les prix, au total de $10,000.00, seront répartis comme suit: 1er prix: $5,000.00; 2e prix: $2,000.00; 3e prix: $1,000.00; 4e prix: $500.00.

PRIX AUX VENDEURS

Les vendeurs auront droit à deux billets gratuits pour chaque carnet vendu. Les carnets contiendront chacun 12 billets, y compris les 2 billets gratuits.

De plus, les vendeurs des billets gagnants auront droit à une prime de 5% du montant des prix attribués à ces billets gagnants.

TIRAGE

La date du tirage du VOYAGEUR SWEEPSTAKE a été fixée au 7 novembre 1971, date du Grand Rallye provincial de l'A.C.F.C.

BUTS DE LA LOTERIE

Les profits que l'A.C.F.C. compte retirer de sa loterie provinciale serviront aussi, en plus d'aider notre association de façon générale, à boucler son budget de fonctionnement, à d'autres buts spécifiques tels que: aide aux voyages-échanges, activités culturelles, bourses d'études, sessions de formation dans certains secteurs de la vie culturelle canadienne-française.

De fait, en aidant l'A.C.F.C. à rayonner davantage, tous ceux qui assureront le succès de la campagne du "VOYAGEUR SWEEPSTAKE", favoriseront l'accroissement et l'amélioration des services innombrables que l'A.C.F.C. met à la disposition de ses membres et de toute la population francophone et francophile de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. est confiante dans le support que la population en général et les francophones en particulier lui apporteront à l'occasion de cette activité importante entreprise sur le plan du financement de notre association provinciale.

René Rottiers
Directeur du Secrétariat de l'A.C.F.C.

- Communiqué -

Association France-Canada en Saskatchewan

L'Association France-Canada groupe maintenant 200 membres en Saskatchewan. Ces chiffres ont été communiqués lors du 2e Congrès général de cette Association en l'auditorium du Collège St. Thomas More de l'Université de la Saskatchewan, Campus de Saskatoon, le 13 mars dernier.

Une trentaine de membres ont pris part à ce Congrès présidé par M. Wilfrid Denis, président de la section de Saskatoon.

M. Bernard Wilhelm, professeur à l'Institut Bilingue de l'Université, campus de Regina, et président provincial de l'Association, donna lecture du rapport du 1er Congrès tenu à Prince-Albert le 19 juin 1970.

France-Canada est une Association politiquement neutre et autonome et ne dépend d'aucun organisme gouvernemental. Elle est destinée à promouvoir les échanges culturels entre la France et la Saskatchewan avec possibilité d'étendre ces échanges aux autres pays de la Francophonie mondiale.

L'Association France-Canada travaille en étroite collaboration avec les diverses associations culturelles de la Saskatchewan entre autres l'ACFC et l'Alliance Française.

Suite à la page 14

DEBDEN

Malade

M. Théophile Leclerc a été transporté d'urgence à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

NAISSANCES

Le 7 janvier: Lucille-Anne, fille de M. et Mme Louis Cyr, baptisée le 17 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lafond, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 février: Martin-Denis-Joseph, fils de M. et Mme Jean Duret, baptisé le 28 février. Parrain et marraine, M. et Mme Normand Couture, oncle et tante de l'enfant.

ZENON PARK

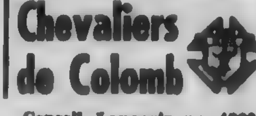
La Rév. Mère Générale des Soeurs de Notre-Dame de la Charité d'Evron, en France, et son assistante faisaient leur visite officielle du couvent de la localité. Trois religieuses de cette communauté enseignent à l'école du village.

Réunion

M. et Mme Jean-L. Courteau, Mme Alex Bothorel, membres du Conseil d'administration de l'hôpital local se sont rendus à Regina pour une réunion des administrateurs d'hôpitaux.

Plus de 100 parents des élèves des 14 classes de l'école du village se réunissaient le 28 mars pour une discussion au sujet de l'animation sociale et des projets d'avenir pour les élèves.

—Gloria Dei, vivens homo! Un homme en pleine vitalité, voilà ce qui glorifie Dieu. (Saint Irénée)



Conseil Langevin no 4280

Regina, Sask.

Assemblée

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 16 avril, à 8 heures du soir, au Centre Social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e av., Regina, Sask.

Nouveaux membres

Félicitations aux deux nouveaux initiés du 21 mars, les frères Pierre-David Bouchard et John J. Liboiron.

Bienvenue

Bienvenue aux frères Léo Hérie et René Claude récemment revenus au Conseil, et au frère Armand St-Pierre nouvellement attaché au Conseil Langevin.

Prompt rétablissement

Au frère Donald Surette qui a subi une opération à l'hôpital général le mois dernier.

Condoléances

Sincères condoléance à la famille Leier à l'occasion du décès du frère John Leier, survenu au mois de février.

Remerciements

Au R.P. Ken Greer, directeur du Camp Monahan, ainsi qu'aux officiers et au Frères Chevaliers du Conseil de Dysart no 5557 qui l'ont accompagné lors de sa visite à notre assemblée du 12 mars; à tous ceux qui ont aidé à la vente des billets pour le banquet au profit du programme des "attardés" et qui ont assisté au banquet.

Félicitations

Au frère René Béchard qui a été réélu directeur de La Caisse Populaire Française de Regina Limitée, lors de l'assemblée annuelle; à tous ceux qui ont assisté et participé à notre souper-communion le 26 mars.

Soirée danse-cabaret

La soirée danse-cabaret du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 23 avril au Centre Social St-Jean-Baptiste à 9 heures du soir. Tous les chevaliers et leurs dames, ainsi que tous leurs amis et connaissances sont invités. Le prix est de $2.00 par personne ou $4.00 par couple. L'orchestre du frère Gilbert Paradis, les "Stereos", fera les frais de la musique.

P.K.

ASSOCIATION FRANCE-CANADA

suite de la page 13

Dans le domaine des réalisations, France-Canada a contribué à des échanges d'étudiants l'an dernier et cette année encore. L'automne prochain, une délégation de 90 personnalités du monde de la politique, de l'industrie et des affaires de France sera reçue en Saskatchewan sous les auspices de France-Canada. Cette délégation visitera Regina, Gravelbourg et Willow Bunch.

Chaque année, France-Canada envoie deux représentants au Congrès général en France. Cette année, le Congrès annuel de France-Canada a eu lieu à Marseille. M. Bernard Wilhelm dirigeait la délégation de la Saskatchewan.

- Communiqué -

Le Manitoba demande à Ottawa d'agir dans le conflit des restrictions commerciales

Le procureur général M. Al Mackling et le ministre de l'Agriculture M. Sam Uskiw ont envoyé des lettres à leurs homologues fédéraux en demandant une action concrète de la part du gouvernement fédéral afin de mettre fin aux restrictions dans le domaine du commerce interprovincial.

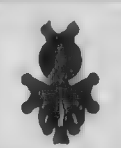
Dans sa lettre à M. John Turner, ministre de la Justice, M. Mackling a demandé au gouvernement fédéral de porter cette question des restrictions commerciales devant la Cour suprême du Canada afin qu'un règlement soit accordé avant la fin du mois de juin.

Le procureur général a souligné que le gouvernement provincial prendra les mesures nécessaires pour protéger l'économie manitobaine si le gouvernement fédéral refuse d'agir.

Dans son commentaire, M. Mackling a évoqué la décision rendue la semaine dernière par la Cour d'Appel du Manitoba quant à la nature non constitutionnelle du projet de marketing des oeufs du Manitoba. Un projet identique à celui du Manitoba existe déjà au Québec.

Pour sa part, M. Uskiw a suggéré à M. H.A. Olson, ministre fédéral de l'Agriculture que le gouvernement fédéral devrait songer à acheter les oeufs du Manitoba au prix moyen de 25 cents la douzaine en attendant que les restrictions du commerce interprovincial soient éliminées.

Le ministre manitobain a déclaré que "plus que tout autre groupe, les producteurs manitobains ont subi de lourdes pertes financières." Parce que le Gouvernement du Canada a refusé de protéger les droits constitutionnels des producteurs et des commerçants manitobains, a jouté M. Uskiw, Ottawa devra compenser financièrement pour les pertes que ces restrictions leur ont fait subir."



Chevaliers de Colomb

Conseil d'Etat du Manitoba

Tirage Inter-Conseil

Gagnants

1er prix: ED CHABOT, Elie, Man.
2e prix: M. McGOUGAN, Winnipeg 9
3e prix: M. J. OKRAINEC, Lac-du-Bonnet, Man.
4e prix: JOHN CHEVALIER, Bruxelles, Man.
5e prix: EDITH HYSLOP
6e prix: P. WOROBEC, Winnipeg 10
7e prix: MARY HORVATH, Winnipeg 13
8e prix: V. KASTALANYCK, Winnipeg, Man.
9e prix: J. KLASZ, Winnipeg 3
10 prix: P.D. HORECZY, East Kildonan
11e prix: S. HEYTENS, Birtle, Man.
12e prix: L. VEILLEUX, Pine Falls, Man.
13e prix: ELSIE ZARICHNEY, East Selkirk, Man.
14e prix: E.J. McPIKE, Winnipeg 5
15e prix: JAMES HAYES, Winnipeg 5
16e prix: CAM VER PLAETSE, St-Vital

Festival Théâtre Jeunesse un succès éclatant

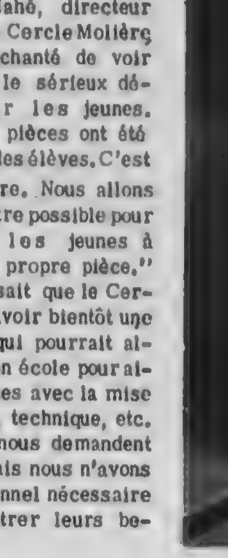
La semaine dernière avait lieu au Centre Culturel de St-Boniface un festival de théâtre pour les jeunes francophones. Les participants furent nombreux et leur enthousiasme assura au festival un succès foudroyant.

Vendredi soir 2 avril on annonçait les comédiens gagnants. Il y avait de l'électricité dans l'air et l'on sentait la tension chez les jeunes. Dans la première catégorie (7e-8e-9e) les prix furent décernés à Marc Boucher, meilleur comédien, Collège de St-Boniface; Lucille Gervais, meilleure comédienne, Ecole du Précieux-Sang; Ecole Lacerte, meilleure pièce "Qui est le coupable?" écrite par des élèves. Dans la deuxième catégorie (10e-11e-12e) Robert Freynet de Ste-Anne a remporté le titre de meilleur comédien, Denise Gratton de St-Laurent celui de meilleure comédienne. Le prix de meilleure présentation fut remporté par le Collège de St-Boniface, Versification A & B pour "Sens Interdit" de Salacrou. Des trois pièces écrites par des élèves, "Félix" de Roselle Bourgeois, France Dellonnet et André Larivière de l'école du Précieux-Sang fut jugée la meilleure.

Les adjudicateurs pour ce 2e festival Théâtre Jeunesse étaient Mme Pauline Boutal, MM. Léo Rémillard et Maxime Desaulniers. Après chaque présentation l'un ou l'autre donnait une critique des pièces vues, afin que les élèves se rendent compte des bonnes choses et des petits défauts. "Ce qui manquait le plus était la diction" disait l'un d'eux. Néanmoins les trois adjudicateurs ont avoué avoir été agréablement surpris par la qualité des pièces présentées.

Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière, s'est dit enchanté de voir l'intérêt et le sérieux démontrés par les jeunes. "Trois des pièces ont été écrites par des élèves. C'est extraordinaire. Nous allons faire tout notre possible pour encourager les jeunes à écrire leur propre pièce." M. Mahé disait que le Cercle espère avoir bientôt une personne "qui pourrait aller d'école en école pour aider les jeunes avec la mise en scène, la technique, etc. Les écoles nous demandent de l'aide, mais nous n'avons pas le personnel nécessaire pour rencontrer leurs besoins".

"Le théâtre est peut-être un des plus sûrs moyens de faire aimer le français et la culture française par les jeunes", disait une institutrice. L'avenir le dira. Mais c'est déjà assez extraordinaire de voir tant de jeunes s'intéresser au théâtre français.



Ci-dessus, les adjudicateurs du Festival Théâtre-Jeunesse. De gauche à droite: M. Maxime Désaulniers Mme Pauline Boutal et M. Léo Rémillard. (Photo Rizzo).



Les gagnants du Festival Théâtre-Jeunesse. Première rangée, de gauche à droite: Joanne Dumaine, Irène Morier, Marc Boucher, Lucille Gervais, Roselle Bourgeois, Denise Gratton, Laurent Bohémier. Deuxième rangée: Suzanne Carrier, Diane Lafrenière, Robert Freynet. (Photo Rizzo).

Les Fils Natifs

Réunion

Le jeudi 11 mars dernier avait lieu la réunion régulière des membres de l'Assemblée 127 St-Boniface, des Fils Natifs du Canada, dans leur local au 230 boulevard Provencher.

Encore une fois nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Initiation

Le dimanche 21 mars nous avions le bonheur de procéder à l'initiation de 19 nouveaux membres de l'Assemblée 127 des Fils Natifs. Sincères félicitations et cordiale bienvenue à tous ces nouveaux Frères.

Selon la coutume que nous avons établie depuis quelque temps, cette cérémonie d'initiation fut suivie d'une réception et d'une soirée récréative en l'honneur des nouveaux membres et auxquelles participèrent leurs épouses ou amies.

Félicitations

Sincères félicitations au Frère Désiré Bélanger qui vient de terminer 50 années au service de T. Eaton Co. Limitée.

A un banquet en son honneur, au Balmoral Motor Hotel, le Frère Louis Désautels, président, fit ressortir les qualités et le dévouement du Frère Bélanger et lui offrit ses meilleurs voeux au nom du Conseil National et de l'Assemblée 127.

Malades

Nous recommandons une fois de plus à vos prières nos chers malades: les Frères Alphonse Plamondon, Arthur Dufault, Charles Dufault, Paul Dubois et Damien Pelland.

Pour toute information à leur sujet veuillez communiquer avec le bureau des Fils Natifs, au 230, boulevard Provencher.

L'Historien

* * * * *

—Un coeur égoïste ne peut échapper au tourment de l'ennui. (Goethe)

Plus de $1 milliard en dix ans pour la formation professionnelle des adultes

Le gouvernement fédéral paiera au Manitoba $25,731,900 comme dernier versement fait en vertu de l'entente signée avec la province.

Le versement que vient de toucher le Manitoba est de $13,000,000. Un second et dernier versement, au montant de $12,731,000 sera effectué au cours de l'année 1971-72.

Ainsi, le Manitoba aura touché $56,646,400 depuis l'entrée en vigueur de la Loi de 1961 sur l'assistance technique et professionnelle, refondue en 1967 sous le titre de Loi sur la formation professionnelle des adultes.

Lorsque les derniers versements progressifs auront été effectués, le gouvernement fédéral aura versé aux provinces depuis 1961 au-delà de $1,146,000,000. Cette somme, ajoutée aux dépenses de provinces portées aux postes pertinents, aura permis d'améliorer les établissements de formation professionnelle au cours de la dernière décennie.

La décision du gouvernement fédéral de hâter le versement de ses contributions en vertu de l'entente vise à atténuer les difficultés des provinces au chapitre de la gestion financière et à les aider dans l'élaboration et la réalisation des moyens de formation.

A Aubigny

Fête de famille

A l'occasion du 83e anniversaire de naissance de Mme Juliette Robert, le mercredi 24 mars, ses huit enfants se regroupaient pour la première fois. La fête débuta par une messe d'action de grâces dite par le fils de la jubilaire, le Père Bernard Robert, capucin. Après la messe, toute la famille se réunissait à la salle paroissiale où Mme Robert coupa avec une grande joie son gâteau d'anniversaire.

Les enfants de la jubilaire sont: Albini, d'Aubigny, Mme Alice Gousseau, de LaSalle, Louis-Jos, de St-Norbert, Marius, de St-Adolphe, Mme Denise Vermette, de Saint-Boniface, le Dr Télesphore Robert, de St-Jean-d'Iberville, Québec, Mme Marie-Ange Bremner, de Williams Lake, C.-B., et le Père Bernard, capucin de l'Ontario. Mme Robert a aussi une couronne de 53 petits-enfants et de 29 arrière-petits-enfants.

M. Jean-Léon Ouimet et André Roussin firent les frais de la musique au cours de la soirée qui se termina par un goûter.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Louis Guillou, convalescente à la maison après un séjour à l'hôpital. Mme Guillou remercie tous ceux qui lui ont envoyé des fleurs, cartes, etc. lors de son séjour à l'hôpital.



Depuis 5 ans, M. Eusèbe Meilleur, du 30, rue Kitson, taille dans le bois des charrettes et des chariots de toutes sortes. Il fait aussi le harnais à la main. Ci-dessus, deux exemples du travail de M. Meilleur. De plus, M. Meilleur fabrique des lampes et des petites décorations en bois.

Conférence à la Société Historique

La prochaine réunion-conférence de la Société Historique de St-Boniface aura lieu le 13 avril à 20 heures chez les Pères Oblats au 1301, Wellington Crescent, Winnipeg, sous la présidence du Père Gérald Labossière, O.M.I., vice-président de la Société, qui présentera le conférencier, le Père Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote. La conférence portera sur "Les premiers journaux francophones du Manitoba: "Le Métis" et "Le Manitoba".

STE-GENEVIÈVE

PARTIE DE CARTES

Le dimanche 28 mars avait lieu une partie de cartes au profit de la paroisse. Voici la liste des gagnants: 1er prix des hommes, M. l'abbé Rosaire Gagné; 2e, M. Léo Ross; consolation, Emilien Gauthier. 1er prix des dames, Mme Emilien Gauthier; 2e, Mme Sauveur Desrosiers; consolation, Mme Abel Gagnon. Au tirage, M. Daigneault, de Richer, gagna $10.00; Mme Yvonne Desrosiers, $5.00. Le prix d'entrée alla à M. l'abbé Rosaire Gagné.

Un grand merci à Mme Joseph Fiola, l'organisatrice; car malgré le petit nombre d'assistants, les résultats furent très satisfaisants.

STE-FAMILLE

VOYAGE D'ETUDE

Le dimanche 28 mars dernier, un bon nombre d'élèves de l'école Neilson McIntyre, accompagnés de Mme Glade et M. L. Ferley, enseignants, prenaient l'autobus pour aller visiter le "Central Research Laboratory" à St-Paul, Minnesota, et l'Institut Collégial de Rochester. Ils se rendirent aussi à la Clinique et Musée Mayo, à l'établissement I.B.M. et firent une tournée de Silver Lake. Ce voyage d'étude avait pour but de renseigner les élèves dans différents domaines.

STE-MARIE

Conduite préventive

Le premier cours de Conduite préventive donné en français dans la paroisse Ste-Marie, s'est terminé le mardi 30 mars. L'enthousiasme de la classe s'est surtout manifesté par la lecture du manuel provincial, par les réponses aux questions et par les nombreuses questions posées.

Un deuxième cours s'organise présentement dans la paroisse St-Eugène. Il débutera le mercredi 28 avril, à 7 h 30 p.m.

Le coût de cinq dollars peut être payé le premier soir. Le cours n'est pas réservé qu'aux paroissiens de St-Eugène, mais tous les intéressés peuvent s'inscrire en appelant Léo Nault à 256-0469 ou Léo Grouette à 233-5507.

****

En décembre 1970, les producteurs canadiens ont expédié 487,684 tonnes de sel sec et de sel de saumure, contre 501,392 en décembre 1969. Le total annuel était de 5,508,973 tonnes en 1970 et 4,563,617 en 1969.

CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS D'AMÉLIORATION LOCALES

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

AQUEDUCS	COÛT APPROXIMATIF
CHEMIN SOFTLEY, du chemin Dugald au chemin Warman	$ 12,000.00
CHEMIN DUGALD, du chemin Mazenod à un point 500 pieds à l'est du chemin Mazenod;	9,000.00
ÉGOUTS	
CHEMIN SOFTLEY, du chemin Dugald au chemin Warman (séparé)	18,000.00
EGOUTS POUR LE QUARTIER I – PROJET D'ENSEMBLE (égouts-combinaisons)	
CHEMIN STE-MARIE, de la rue Horace à l'avenue Claremont (800 pieds)	48,000.00
AVENUE CLAREMONT, du Chemin Ste-Marie à la rue Highfield (11,060)	64,000.00
RUE HIGHFIELD, de l'ave Claremont à l'ave Birchdale;	64,000.00
RUE HIGHFIELD, de l'ave Birchdale à l'ave Pinedale;	24,000.00
AVENUE PINEDALE et dans la ruelle de l'Ecole Nordale à un point directement en arrière de la place Beechwood; et de ce point directement en arrière de la place Hemlock et de la place Larchwood;	20,000.00
TOTAL POUR LE PROJET D'ENSEMBLE DU QUARTIER I	220,000.00
EGOUT DE TRONC POUR LA RUE DESPINS (égout-combinaison)	150,000.00
RUE DESAUTELS, de la rue Des Meurons à la rue Bourgeault (égout-combinaison)	10,000.00
RUE KITSON, de l'avenue Braemar à l'avenue Traverse (égout-combinaison)	12,000.00
PAVAGE DES RUES AVEC BÉTON ARMÉ	
AVENUE DE BOURMONT, de la rue Dugas à la rue Maginot;	24,000.00
RUE DESAUTELS, de la rue Des Meurons à la rue Bourgeault;	32,000.00
RUE KITSON, de l'avenue Braemar à l'avenue Traverse;	22,400.00
PAVAGE DES RUELLES AVEC BÉTON ARMÉ	
LA RUELLE A L'EST DE LA RUE DES MEURONS, de la rue Marion à la rue Goulet;	5,300.00
BORDURE DE RUE EN BETON ET REVETEMENT D'ASPHALTE	
RUE MASSON, de la rue Aulneau à l'avenue Taché;	8,000.00

COÛT ACTUEL DES AMÉLIORATIONS SUR BASE DE FRONTAGE

INSTALLATION D'AQUEDUCS (période de 20 ans)

Comptant	$5.00	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$3.50	du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 20 ans (9%)	$0.5477	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$0.3834	du pied de frontage pour terrains résidentiels;

INSTALLATION D'ÉGOUTS (période de 20 ans)

Comptant	$8.00	du pied de frontage pour un égout-combinaison
Versement annuel sur une base de 20 ans (9%)	$0.8764	du pied de frontage pour un égout-combinaison.
Comptant	$11.45	du pied de frontage pour égout séparé;
Versement annuel sur une base de 20 ans (9%)	$ 1.25	du pied de frontage pour égout séparé.

COÛT APPROXIMATIF DES AMÉLIORATIONS SUR BASE DE FRONTAGE

PAVAGE DES RUES AVEC BÉTON ARMÉ Y COMPRIS LE NIVELLEMENT ET TOURBE DE BOULEVARD

(période de 10 ans)

Comptant	$18.00	du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans (9%)	$ 2.80	du pied de frontage.

PAVAGE DES RUELLES AVEC BÉTON ARMÉ (période de 10 ans)

Comptant	$10.00	du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans (9%)	$ 1.56	du pied de frontage.

BORDURE DE RUE EN BÉTON ET REVÊTEMENT D'ASPHALTE (période de 5 ans)

Comptant	$ 4.00	du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans (9%)	$ 1.03	du pied de frontage;

Pour plus amples détails, s'adresser à M. Al. J. Schwinghamer, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, Saint-Boniface,
le 5 avril 1971.

NOTA BENE: 1) Les pavés en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés réglementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur - l'excédent du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:

Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevé contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

À la Société Historique

Aperçus de l'histoire mexicaine

Tel était le titre d'une causerie remarquable donnée à la Société historique de St-Boniface le 25 mars par M. Rossel Vien, traducteur-nouvelliste à CKSB.

Quand Rossel se met à écrire de l'histoire, il n'y va pas par quatre chemins.

Témoin, l'histoire de la région de Roberval au Lac-St-Jean, écrite après avoir fini ses études classiques.

Témoin, aussi, la traduction de l'histoire de Louis Riel par E.B. Osler, il y a quelques années.

Cette fois, l'auteur s'est penché sur ses souvenirs du Mexique qu'il connaît si bien après avoir fait plusieurs voyages dans cette contrée inoubliable.

Un écrivain français avait déjà publié un fort volume de 400 pages sur le Mexique "à trois étages".

Cette fois, M. Vien a fouillé dans une douzaine de bouquins et observé de près les moeurs des Mexicains pour se renseigner à fond sur son sujet.

Son travail est divisé en trois parties.

PREMIEREMENT– L'origine des habitants de cette contrée passionnante depuis l'arrivée des Mongols ou des descendants de l'Atlantide, période obscure de l'humanité qu'on aurait pu y trouver.

Cette contrée fut habitée d'abord par plusieurs peuplades dont celle des Mayas du Yucatan fut la plus avancée. Mais les Aztèques furent les véritables fondateurs de ce pays.

Les Aztèques, renommés pour leur civilisation, avaient déjà établi une ville de cinq cent mille âmes à Mexico, autour du "Zocalo" et des pyramides construites dans leur temps.

DEUXIEMEMENT – Voilà qu'en 1519 le capitaine espagnol Fernand Cortez partit pour conquérir le Mexique, détruisant l'empire aztèque en 1521, établissant la religion catholique à feu et à sang, construisant des cathédrales, introduisant les moeurs latines et espagnoles – avec l'Université, et plus tard la corrida qui aura une arène de 50,000 personnes, sans parler des mariachis. Cortez profita de son régime pour organiser d'autres pays dans l'Amérique centrale.

En 1864, Maximilien d'Autriche fut nommé empereur du Mexique par Napoléon III. Son épouse Charlotte y a laissé un gracieux souvenir.

Cependant l'empereur français fut fusillé par ses partisans en 1867.

TROISIEMEMENT – A partir de cette époque, le Mexique devint la proie des révolutionnaires, entre autres le fameux Juarez qui établit une république stable en 1872, en boutant les Français hors du Mexique.

Après l'épisode de Porfirio Diaz ce ne fut qu'une révolution après l'autre. La grande révolution commencée en 1910 servit à l'organisation des paysans et à la consolidation de l'Etat.

Le récit de ces trois périodes émouvantes nous a envoûtés par l'éloquence du narrateur.

M. Rossel Vien fut présenté à l'auditoire par M. Roland Couture, trouvant des paroles d'un humour de bon aloi pour qualifier le conférencier de travailleur consciencieux, voyageur averti et toujours prêt à enchaîner ses rédactions au profit de la langue française.

Godias BRUNET

"Bistrot Culturel"

Il y a eu une Soirée Hawaïenne...

Il y a eu une Danse des Pionniers...

Suivra un BISTROT CULTUREL !!!

En effet, le Club Social du Centre Culturel prépare sa troisième soirée sociale de la saison.

Encouragés par le succès de notre nouvelle formule, un thème différent à chaque rencontre, nous avons choisi de vous offrir une soirée-cabaret, un "BISTROT CULTUREL"...

Suzanne Jeanson, qui a chanté à quelques reprises à nos soirées et fondues, nous revient avec un spectacle unique à ne pas manquer.

Des chansons... de la musique, de la danse... un buffet froid, une atmosphère de gaieté, de printemps... sans doute une autre réussite.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 17 avril, à 8 h 30 p.m., au Centre Culturel. Les billets, au prix de $2.00 chacun, sont en vente au Centre même ainsi qu'à la Caisse Populaire du Parc Windsor. Vous pouvez réserver les vôtres en composant : 233-3539.

(Communiqué Club Social)

En janvier 1971, les raffineries de sucre canadiennes ont vendu 151,450,040 livres de sucre de tous genres, soit 149,516,154 livres au Canada et 1,933,886 destinées à l'exportation.

ST-JEAN-BAPTISTE

Visite d'un missionnaire d'Afrique

Le frère Lionel Godard, fils de M. et Mme Cyprien Godard, est en visite dans la paroisse pour quelques mois.

Le frère Godard entra chez les Pères Blancs d'Afrique en septembre 1959, à Lennoxville, Qué., pour un entraînement missionnaire. Au mois de décembre 1965 il quitta le Canada pour la Tanzanie, un pays au sud-est d'Afrique. Son travail missionnaire consiste à construire des églises, des écoles, des maisons, etc., et à enseigner aux africains à travailler, afin qu'ils puissent ensuite continuer la tâche par eux-mêmes tout en demeurant de bons chrétiens.

Le diocèse où oeuvre le Frère Godard comprend 13 paroisses dans un rayon de 25 miles. Deux ou trois Pères et six Frères s'occupent d'un diocèse. Deux des Frères ont la charge de la construction; un est mécanicien, un électricien, un menuisier et l'autre est économe. Ils sont indispensables dans ces différents travaux.

A la fin du mois, le Frère Godard retournera à sa mission pour une période de cinq autres années.

Le dimanche 18 avril sera une journée en l'honneur du Frère Godard. Un Père Blanc sera invité à cette journée au cours de laquelle des rencontres amicales auront lieu et des films sur l'Afrique seront présentés. Tous les parents et amis sont cordialement invités à venir rendre hommage à un enfant de la paroisse missionnaire d'Afrique.

ALBUM DU CENTENAIRE

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste désirent remercier très sincèrement l'abbé David Roy, curé, pour la réussite de l'Album paroissial érigé sous sa direction.

Ce projet du Centenaire 1970, a requis de nombreuses heures de travail mais est très apprécié de tous.





Libre opinion

Le bill 113 et le bilinguisme

Cher monsieur,

C'est avec grand intérêt que je lis dans votre journal les événements historiques qui se déroulent au Manitoba depuis quelque temps. Même après douze ans d'absence, je reste quand même Manitobain et je me permets de faire quelques remarques sur la cause ou la crise française au Manitoba.

Il ne faudrait pas que le bill 113 serve seulement à camoufler l'injustice sociale envers notre minorité française ou encore à promouvoir le développement de la minorité anglaise, mais bien à réparer les torts du passé et à sauver, en autant qu'il en soit possible et en autant qu'il se trouve suffisamment de gens intéressés, les vestiges d'une langue et d'une culture qui ont refusé de mourir au Manitoba.

Il est possible, à moins qu'on en prenne les mesures nécessaires, que le bill 113 ne soit qu'un atout de plus pour la majorité anglaise, car si on institue ces soi-disant écoles bilingues, les anglophones seuls en seront avantagés puisqu'ils possèdent déjà une base linguistique assez solide pour que la langue seconde à l'école, le français, ne soit pour eux sans interférences structurales et de ce fait sans nuire au développement normal de leur langue première, l'anglais.

Ils ont d'ailleurs tous les avantages pour eux: la loi du plus fort, tous les moyens de communication en langue anglaise, la langue du travail l'anglais, la langue de la rue l'anglais et en plus cette très forte prépondérance américaine unilingue. De fait, on pourrait proscrire l'anglais de tous les niveaux scolaires et n'enseigner que du français et n'user que le français comme langue véhiculaire dans les écoles et la langue anglaise en ressortirait plus forte que le français justement parce qu'on ne peut pas changer la "communication media" en dehors des écoles.

C'est beau de dire qu'il y a CKSB et CBWFT et La Liberté et le Patriote, mais les adeptes il y en a combien et pourquoi y en a-t-il si peu?

En somme, dans les milieux comme il s'en trouve dans l'ouest canadien, l'anglais n'est pas une langue qu'on apprend mais bien une langue qu'on subit. Il n'en saurait être autrement. Ce serait la même chose avec l'allemand si on était parachuté dans les Alpes Bavaroises et avec l'espagnol si on se retrouvait dans les provinces ibériques, là, où on voudrait vivre convenablement, soit avec le maximum d'effort. On se trouve drôlement doué pour l'apprentissage d'une langue par la force des choses.

Penser à une école bilingue où on enseigne la moitié des matières en français et l'autre moitié en anglais, c'est penser à un mélange de viande de cheval et de viande de canari à proportion égale, soit moitié-moitié, un cheval pour un canari. Encore qu'il y a des matières qui développent la personnalité linguistique plus que d'autres et l'élasticité de la langue vient aussi avec l'intérêt qu'on porte à ses matières et à la participation qui en découle. Bref, ce genre d'école donne l'illusion de la tolérance et du respect des droits de l'homme mais en réalité c'est une façon aveugle ou voulue d'étouffer les cris, de flatter les faibles et d'assimiler la masse par de fausses prétentions et par des manoeuvres scandaleuses.

Il faut, dit-on, garder sa langue, sa culture, ses droits traditionnels, patati-patata. D'accord. Mais comment? A quel prix? La meilleure formule suggérée avec les meilleures intentions du monde n'enlève pas le fait qu'on se bat contre le courant pour sauver ce qui peut rester de l'épave du mythe canadien-français du Manitoba. Car il s'agit ici des Manitobains d'origine française et non pas de faire des anglophones des bilingues, car eux n'ont pas les mêmes problèmes.

Quand on parle d'instituer des écoles bilingues cela présuppose que les élèves de ces écoles parlent déjà deux langues, dans ce cas, le français et l'anglais, ou tout au moins l'une des deux. Mais si ces élèves, pauvres victimes, ne parlent ni le français ni l'anglais convenablement il leur faut, il me semble, une école où ils pourront s'identifier à l'une ou l'autre langue parce que tant qu'ils n'auront pas cette identification ils seront des patauqeurs, des bafouilleurs qui, en parlant à des anglophones, justifieront leur incompétence de l'anglais du fait que leur langue maternelle est le français et qui, en parlant à des francophones, justifieront leur incompétence du français, du fait qu'ils sont 'meilleurs' ou qu'ils ont la 'bosse' de l'anglais. Ils devront toujours se servir de cette autodéfense comme compensation, comme rançon de leurs incertitudes et de leurs complexes.

C'est pourquoi je comprends mal les intentions ou les rêves du "COMITE DES PARENTS POUR LA PRESERVATION DU BILINGUISME". Mais, quel bilinguisme? On veut peut-être parler de la préservation du 'melting pot'? C'est du bilinguisme ça l'école où les enseignants parlent en anglais aux élèves, enseignent en anglais aux élèves? Où les élèves parlent en anglais entre eux et, pis encore, parlent anglais même pendant la classe de français? C'est ça le bilinguisme où toutes les annonces se font en anglais, s'affichent en anglais, se répercutent en anglais? Où les jeux se font en anglais? Où les soirées de canadiens-français s'effritent toujours en anglais? Où dans un discours politique d'une demi-heure, on lance une ou deux phrases en français? C'est ça qu'on veut préserver?

Tant que l'élève n'aura pas la maîtrise de sa langue première il n'aura pas la conviction de réussir et de grandir sainement parallèlement à son homologue anglais. On est tellement pressé d'apprendre l'anglais à nos jeunes et pourtant qu'ils le veuillent ou non ils le subiront suffisamment en dehors de l'école pour être fonctionnel dans cette langue. Il sera au besoin toujours assez tôt d'y ajouter du raffinement au niveau universitaire, ou si les ressortissants de nos écoles françaises n'ont pas une connaissance suffisante de l'anglais à ce moment-là, le gouvernement fédéral pourrait bien payer à ces élèves des études intensives en anglais, leur donner le recyclage nécessaire, les envoyer à Toronto ou à Londres à plein salaire et toutes dépenses payées, comme il le fait depuis quelques années avec les anglophones qu'il envoie à Québec ou à Paris apprendre le français au coût de plusieurs millions par années. Ou bien, serait-ce un droit réservé uniquement à l'élite anglophone?

Le mémoire présenté au Ministère de l'Education et de la Jeunesse par la SFM et l'ACLFM faisait de bonnes suggestions quant à l'enseignement et à la préparation des enseignants de langues et de matières françaises. J'aimerais que l'on considère aussi que nos petits canadiens-français n'ont peut-être pas de langue première, mais plutôt deux langues secondes et par conséquent un programme très particulier s'impose, soit dès la maternelle voir à initier ou à redresser l'enfant dans la langue française, autrement on risque de brûler des étapes dans son apprentissage en croyant naïvement qu'il a ou qu'il doit avoir acquis certaines connaissances à la maison.

J'ai vu la même erreur chez les indiens à qui on enseigne l'anglais comme langue première et chez les antillais des îles anglaises où Cambridge est à l'honneur et ici, en Afrique francophone, où les programmes sont copiés de l'Elysée. Pourtant, les indiens ont leurs langues à eux et les antillais leurs créoles et les africains leurs dialectes. Où est la psycho-pédagogie et où sont les méthodologies qui pourraient palier au décalage qui existe entre le

suite à la page 19

Libre opinion

suite de la page 18

niveau de la langue de l'enfant que les parents parlent à un niveau supérieur et l'autochtone qui doit lui aussi commencer le même programme avec seulement quelques mots rudimentaires et un vocabulaire local et restreint et souvent désuet. Le premier s'avance avec assurance et confiance en lui-même, mais l'autre voit dès le départ qu'il n'est pas à la hauteur; il hésite, devine, essaie des mots et des bribes sans conviction, sans compréhension et avec appréhension, ce qui fait qu'il s'avance en régressant et en s'enlisant davantage.

Je crois qu'il est urgent de former nos enseignants, mais il faut que ceux-ci soient foncièrement convaincus de leur langue et de son importance afin qu'ils sèment largement dans la salle de classe l'amour de la langue, la pensée française et la fierté de pouvoir s'identifier à sa langue maternelle.

Il ne faut plus que nos enfants disent "je suis bilingue" ou "je parle anglais et français", car ça implique la médiocrité et le non-savoir. Mais il faudrait plutôt qu'ils disent "je suis canadien; ma langue c'est le français; je parle aussi l'anglais." Ce n'est pas la même chose: c'est la fierté d'appartenir, de s'identifier sans pour cela que d'autres langues soient excluses. A ce moment-là nos enfants seraient vraiment respectés des autres groupes ethniques car ils auraient l'attachement qui leur manque aujourd'hui, ce qui fait trébucher leur développement intégral de cette phase où ils doivent être reconnus et acceptés dans leur compétence linguistique.

Ce n'est qu'en établissant des formes structurales de base et dès les premières années de l'école qu'on pourra réussir à tirer nos enfants du marasme linguistique dans lequel ils sont. Qu'ils apprennent par répétition, qu'ils réemploient et exploitent des structures françaises, des schèmes de base, qu'ils apprennent à jouer en français, à chanter en français, à exercer des phonèmes et à faire des contines, à apprendre les arts ménagers en français, à entreprendre toute activité routinière en français et à ce moment-là nos jeunes seront intéressés à leur langue parce qu'ils comprendront, parce qu'ils auront un langage suffisant pour fonctionner avec aise dans cette langue, ce qu'ils désirent en somme. Quand nos élèves pourront converser intelligemment pendant au moins une demi-heure sans proférer un seul mot d'anglais, je serai prêt à croire que cete grande bataille qu'est la cause française au Manitoba soit en voie de progrès. Mais qu'on se vante de pouvoir sauter d'une langue à l'autre en parlant n'est que démontrer un manque de connaissances et de vocabulaire dans les deux langues. Etre bilingue, en autant que le terme a du sens, veut dire traiter d'un même sujet en français et en anglais non pas simultanément mais successivement, sans qu'une langue serve de béquille à l'autre.

La formule école bilingue où la moitié des matières est enseignée en français et l'autre moitié en anglais est une excellente formule pour les anglophones, car ceux-ci ont déjà leur langue véhiculaire et pour eux le français n'est qu'un apport culturel, une plume nouvelle à leur panache, un sujet de compréhension de leurs compatriotes minoritaires. Ils ne souffriront jamais des mêmes problèmes et des interférences linguistiques qui paralysent souvent le petit 'canayen' qui n'a que son école comme appui.

Se faire dire que nous parlons un français abâtardi, châtié et franglicisé fait mal, mais quelle vérité! Pourtant ce sont ces mêmes gens qui préconisent l'assimilation sans l'avouer ou sans le reconnaître qui riront à la face des canadiens-français parce qu'ils ne parlent pas bien et qui les caseront à l'échelle inférieure en les décorant d'incompétents parce qu'ils ne peuvent pas non plus s'identifier à une langue ou à l'autre, nécessité absolue d'être ou de ne pas être.

Cette situation intolérable n'a que trop duré. Le Bill 113 donne une chance, la dernière peut-être, aux francophones Manitobains de faire valoir leurs intentions et de mettre à jour leur loyauté. Et j'espère bien que l'école unilingue française ait priorité: c'est le salut du français dans l'ouest et la certitude d'un bilinguisme intégral et une victoire pour ceux qui ont persévéré.

Monsieur le rédacteur, je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs et à mon intérêt pour la cause française du Manitoba.

François LaRoche
B. P. 611
Collège d'Orientation
Bouaké, Côte d'Ivoire
Afrique

Notes pour la rédaction —

J'explique mon intérêt au Manitoba du fait que mes parents, frères, soeur, etc. y sont encore à St-Boniface, Saint-Pierre et Otterburne. Mes contacts sont réguliers c'est pourquoi je suis au courant de ce qui se passe 'chez nous'.

De plus, j'enseigne moi-même depuis 17 ans et toujours dans les langues et dans des conditions difficiles, soit au Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Antilles, Québec, école de langues à la fonction publique, 1ère école 'bilingue' de l'Ontario à Welland et maintenant en Afrique et peut-être de retour au Manitoba en 1972!

Mes qualifications:
1o B. A. B. ED. M. ED.
2o spécialiste en orientation professionnelle
3o 39 ans
4o marié et 3 enfants (5,8, 14)

Je voudrais que ma lettre ci-incluse, soit publiée sinon je vous demande de transmettre mes idées au comité de M. Connelly qui travaille si fort pour la cause française. Merci.

François LaRoche



M. Cyrille Hébert et son violon ont fait danser tout le monde à la "Soirée de Canayen" samedi dernier. Lucien Loiselle "câlait le set"!

Chevaliers de Colomb

DEJEUNER-COMMUNION

Après la messe de 9 heures, à St-Louis, le 28 mars dernier, de nombreux frères se rendirent à l'hôtel Norwood pour le déjeuner. Le conférencier, M. l'abbé Deniset-Bernier, sut intéresser tout le monde en parlant sur le Pape. Un autre déjeuner-communion est prévu pour le 2 mai.

TOURNOI ANNUEL

Le mercredi 2 juin 1971, à midi, au Rossmere Golf & Country Club (Watt & Leighton) aura lieu le tournoi annuel de Golf. Le coût d'inscription sera entre 7 et 8 dollars. Ce tournoi comprendra 18 trous et un repas.

Des trophées seront données pour le plus bas pointage et le plus bas "handicap". De nombreux autres prix seront accordés, et vous pourrez vous procurer des rafraîchissements.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes organisée en coopération avec les Filles d'Isabelle, aura probablement lieu au gymnase Notre-Dame le 25 avril. Si vous avez des conserves ou autres objets à donner pour des paniers de provisions ou autres, veuillez les faire parvenir à notre Grand Chevalier, Roy Audette, ou à Jean-Guy Hurtubise.

Après-Tout

LA BROQUERIE

MALADES

Prompt rétablissement à M. et Mme J.-L. Lord, à leur fils Claude, à Ronald St-Hilaire et à Mlle Carmel-le Boily qui ont fait un séjour à l'hôpital, ainsi qu'à M. Engelbert Rocan qui a subi une opération chirurgicale à l'hôpital de Sainte-Anne.

Une enquête nationale sur la nutrition

LES CANADIENS NE SAURAIENT PAS SE NOURRIR.

La Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vient de lancer une enquête nutritionnelle à travers le Canada. Ce projet fut entrepris à la suite de rapports indiquant que certains secteurs de la population canadienne souffraient de divers troubles de la nutrition.


Dr. K.J. Clementi

Mlle B. Purves

Une équipe d'experts visitera divers centres pour recueillir les données nécessaires à l'enquête. Le groupe est à St-Boniface depuis hier 6 avril en vue d'une étude pilote. Les personnes responsables pour la région des Prairies sont le Dr K. J. Clementi et Mlle Bette Purves. Mlle Ann Desbrisay sert d'agent de liaison pour le Manitoba. Ce sont eux qui se chargent de l'organisation régionale et qui choisissent les familles qui participeront aux cliniques de l'enquête.

Les deux objectifs principaux de l'enquête consistent premièrement en un relevé du taux d'incidence des carences nutritionnelles et des troubles de la nutrition dans certains secteurs de la population, en évaluant les preuves cliniques, les mesures anthropométriques, les analyses biochimiques et les apports alimentaires.

Ensuite l'enquête identifiera les types d'aliments et estimera les quantités normalement ingérées, de façon à déterminer le taux de consommation des éléments nutritifs, des additifs alimentaires, des substances non nutritives et des pesticides.


Mlle A. DesBrisay

Après un an de préparation, l'enquête débuta en Ontario l'automne dernier. Selon le Dr Sabry, professeur de nutrition à l'Université de Toronto et coordonnateur national de l'enquête, il faudra deux ans pour terminer ce travail. "Cependant", a-t-il dit, "les données préliminaires seront mises à la disposition des provinces au fur et à mesure de la progression de l'enquête. On se propose d'interroger vingt mille personnes, ainsi que mille femmes enceintes. On prendra un nombre égal de personnes dans chacune des cinq grandes régions: Maritimes, Québec, Ontario, Prairies et Colombie-Britannique. Ce nombre sera réparti de façon égale entre les provinces d'une même région. Au niveau provincial, l'échantillonnage de la population se fera en fonction de l'âge et du sexe et comprendra le même nombre de personnes au-dessus et au-dessous d'un niveau de revenu critique.

Lors d'une conférence de presse qu'il a tenue récemment à Winnipeg, le Dr Sabry a insisté sur l'importance d'éduquer le public en général en matière de nutrition. "Apprendre à évaluer notre diète n'est pas seulement le devoir de la mère de famille", a-t-il dit "c'est la responsabilité de chaque individu". Et il ajoutait: "Bien se nourrir n'est pas synonyme de manger abondamment. Souvent, il y a autant de cas de sous-alimentation chez les riches que chez les pauvres. Ce n'est pas la quantité mais la qualité nutritive des aliments qui est important."

Cours de Yoga

3e SERIE

"LE CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE" offre une nouvelle série de cours de YOGA pour hommes et dames.

Mme Juliette Bernier donnera cette troisième série de cours les mardi soir. Le cours des débutants commencera à 7 h 30 p.m. et le cours des élèves avancés à 8 h 30 p.m.

Le prix des cours est de $15.00 pour 10 leçons. Il devra y avoir un minimum de 10 élèves par classe pour que les cours soient donnés.

Cette nouvelle série débutera le mardi 20 avril pour se terminer le 22 juin. Vous pouvez vous enregistrer dès maintenant au Centre Culturel même, au 345, avenue de la Cathédrale.

Pour plus de renseignements, composez: 233-3539.

COMITÉ DE PUBLICITÉ
DU CENTRE CULTUREL



Mlle Barbara Robinson de St-Boniface fut l'heureuse gagnante de deux motos-neige, deux ensembles pour moto-neige et d'un traîneau lors du tirage du Festival du Voyageur le 27 mars dernier. On voit ci-dessus, le Magistrat Robert-E. Trudel, président du Festival du Voyageur, remettant les clés à Mlle Robinson. Mlle Julie Grouette, vendeuse du billet chanceux, gagnant aussi une moto-neige.

A l'Alliance Française du Manitoba

UNE SOIREE DE MUSIQUE ET DE POÈMES FRANÇAIS

L'Alliance Française du Manitoba tiendra une "soirée de musique et de poèmes français" le mercredi 14 avril, à 8 h 30 du soir, à Eva Clare Hall (Ecole de Musique, Université de Manitoba.

PROGRAMME

Debussy: "Brouillards" avec "Spleen I" (Baudelaire; "Les Fées sont d'exquises danseuses" avec "Les Vaines danseuses" (Valéry); "Golliwog's Cakewalk" avec "La Saltimbanque en wagon de 3e classe" (Jacob); "Ce qu'a vu le vent de l'ouest" avec "A la nue accablante tu" (Mallarmé).

Ravel: "Alborada del gracioso" (Miroirs); "Gaspard de la nuit" (Ondine, Le Gibet, Scarbo) avec les poèmes d'Aloysius Bertrand.

Interprètes: William Aide, pianiste; Marjolaine Saint-Pierre et Jean-Louis Hébert comédiens au Cercle Molière.

M. William Aide, qui est fier d'être en partie d'ascendance française, étudia avec les professeurs Guerrero à Toronto et Beveridge Webster à la Julliard School of Music, New York. Le talent de M. Aide a été signalé maintes fois par des prix importants: CBC Talent Festival (1962), Conseil des Arts du Canada (1963), Jeunesses Musicales (1967). En automne 1970, M. Aide a joué avec l'orchestre symphonique de Winnipeg. Au mois de janvier, il a accompagné au piano la cantatrice Phyllis Mailing dans une tournée de récitals en U.R.S.S.

Marjolaine Saint-Pierre et Jean-Louis Hébert sont membres tous les deux du Cercle Molière de Saint-Boniface. Ils ont joué l'année dernière dans "Du Vent dans les Branches de Sassafras", spectacle montré en tournée dans l'est du Canada par le Cercle Molière. Il y a quelques semaines, M. Hébert a tenu brillamment un rôle principal dans "Montserrat", drame de Roblès porté à la scène sous la direction de M. Roland Mahé. Le succès de cette pièce a mérité une nouvelle invitation à partir en tournée dans l'est.

RAPPEL: la dernière réunion de l'année – le jeudi, 29 avril, University Women's Club. On recevra la visite de la Présidente nationale des Alliances Françaises du Canada, Madame de la Tour-Fondue-Smith.

- Communiqué -

ASPER CHEZ LES FEMMES LIBÉRALES

Le chef du Parti libéral du Manitoba, M. Izzy Asper, sera l'invité d'honneur du "Sunshine Dinner" de la Fédération des Femmes Libérales du Manitoba à l'hôtel Fort Garry, lundi prochain, 12 avril, à 7 h du soir. Le dîner sera précédé d'une réception à 6 h 30.

COUPON D'ABONNEMENT
La Liberté et Le Patriote
Boîte Postale 96, St-Boniface, Manitoba

Veuillez trouver ci-joint la somme de $.................. pour
( ) abonnement, ( ) renouvellement à la Liberté et le Patriote

NOM..........

ADRESSE..........

VILLE..........PROVINCE..........

DATE.......... 1 an $5.00